



Laboratoire d'Innovation Sociale par la Recherche-Action

5 rue du Guichet – BP 67 – 92114 CLICHY Cedex

Tél : 01 47 30 00 83 – contact@recherche-action.fr

ÉTUDE SUR LES MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES
DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE
EN LIMOUSIN

Rapport final

Mai 2019

FONJEP
Fonds de coopération
de la jeunesse et de l'éducation populaire

Table des matières

<i>Preamble</i>	3
<i>1-Méthodologie : Modélisation ou référentiel ?</i>	4
En résumé	7
<i>2-La singularité des associations de jeunes éducation populaire : du tiers-secteur au tiers-espace</i>	7
En résumé	15
<i>3-Les formes d'exploration des tiers-espaces avec les associations</i>	16
Production de savoirs à partir (et vers) des pratiques	16
Construction sociale du territoire	17
Le temps libéré du travail	20
Le renouvellement des formes d'intelligence collective en termes de gouvernance	22
En résumé	25
<i>4-La traduction des tiers-espaces en termes de développement socio-économique alternatif</i>	26
Les centralités populaires	29
Espaces d'intermédiation (transition)	30
Espaces de recomposition (métamorphose)	32
Espaces d'autonomisation (effondrement)	33
En résumé	35
<i>5-Éléments de proposition pour une réappropriation du rôle des associations JEP à travers la revendication de droits</i>	35
Le droit à de tiers-espaces réflexifs	36
Le droit à la Formation-Action	37
Le droit à l'Expérimentation sociale	37
Le droit à une expérience associative non soumise à la pression économique	38
<i>Annexes</i>	39
Les problématiques récurrentes issues de déterminations exogènes	39
La démarche de cartographie sociale	44

Préambule

Le rapport qui suit chemine sur une ligne de crête, à plusieurs égards. D'abord, une ligne de crête méthodologique propre à la recherche-action. Le rapport oscille d'un côté entre l'analyse collective des matériaux de l'étude issue des productions des associations, et de l'autre, l'apport d'outils (approches, techniques ou concepts) pensés par le Lisra, depuis une posture en décalage par rapport au quotidien de l'activité associative. La recherche-action est un processus qui prend du temps, il nous faudra plusieurs années pour que les associations rencontrées écrivent le récit de leur histoire et dessinent les contours de leurs recherches. Toutefois, c'est bien de leur production (entretiens et rencontres collectives) et du fruit de leur travail réflexif à l'œuvre que nous partons. Les apports proposés ici par le Lisra, s'ils peuvent sembler venir de l'extérieur, relèvent surtout d'un exercice de décalage pour regarder autrement les pratiques, pour "sortir la tête du guidon" des projets et de l'activité. Ce rapport procède donc d'une tension entre intériorité (production des associations par elles-mêmes depuis leurs pratiques) et décentrage (pas de côté qui provoque un point de vue décalé).

Ensuite, quand le Lisra propose une analyse selon une approche qui lui est propre, il fait des choix éminemment politiques, particulièrement quand il s'agit d'éducation populaire.

Or ces choix politiques évoluent eux aussi sur une ligne de crête, à l'image des matériaux produits par les associations et à l'instar des différentes tendances politiques qui s'agencent dans le Lisra.

C'est évidemment le cas de la façon d'envisager l'*économie*. Est-ce qu'elle est le nom commun et neutre qui désigne les échanges, entre les humains, de leurs productions ? Est-ce que l'économie est une science et donc un outil appropriable dont il faut apprendre la maîtrise ? Ou est-ce qu'elle est une norme qui, par la mesure comptable de tout, instaure une marchandisation du vivant ?

Ces différentes approches viennent créer des points de bascule entre des tendances sur lesquelles les associations sont en train de jouer : *marchandiser l'activité associative*, *socialiser l'économie associative* ou *sortir de l'économie* ?

Une telle controverse se retrouve dans la façon d'aborder le *travail*. Est-ce que le travail est le nom usuel pour désigner l'activité inhérente à l'être humain ? Ou est-ce que le travail est la forme particulière que l'activité a prise dans le régime capitaliste, impliquant la vente contrainte de cette activité pour survivre ?

Le point de bascule se situe alors entre *libérer le travail* ou *se libérer du travail*.

De la même manière, la *gouvernance* est fortement mise en dialogue dans les équipes associatives et au sein même du Lisra. Est-ce que la gouvernance est le nom pratique donné aux modalités de prise de décision dans les groupes ? Est-ce que la gouvernance est une science de la gestion des rapports entre les instances représentatives et ses citoyens ? Ou, la gouvernance est-elle une norme qui impose comme postulat la séparation et la domination gouvernants / gouvernés ?

Alors, faut-il *penser une autre gouvernance* ou *sortir de la gouvernance* ?

Le Lisra, comme les associations, a été traversé par ces questionnements tout au long des expérimentations, jusque dans la rédaction de ce rapport. Pour compléter, nous aurions pu évoquer les approches divergentes des notions de *territoires* et de *droits* qui elles aussi

mettent en tension autant l'activité associative que le présent écrit. Notons plutôt à ce stade que la recherche-action s'intéresse précisément aux points de tension qui recèlent les potentiels de créativité, de (ré)inventions et de mouvement dans les associations, si tant est qu'elles aient des espaces-temps pour y réfléchir. C'est pour cela que nous invitons à une approche en termes de tiers-espaces et donc une pratique de ces espaces.

Le mouvement permanent et la controverse autour des valeurs et des pratiques de l'éducation populaire rendent l'exercice de ce rapport assez paradoxal, puisque l'écrit morcelle et fixe les tendances là où la réalité les met en vie. Cette manière d'osciller ou d'évoluer sur une ligne de crête autour de tendances, de notions ou de concepts, montre également que l'émancipation ne passe pas seulement par des pratiques, mais aussi par un lexique à la fois à déconstruire et à inventer, ce qui est le propre de l'activité du *laboratoire social*.

Maintenant, il s'agit de décrire les formes que prennent ces points de bascule dans les associations de jeunesse et d'éducation populaire, car il s'y joue la possibilité même d'ouvrir un autre horizon. Il sera ensuite nécessaire de prolonger l'expérimentation par la recherche-action dont le germe commence tout juste à prendre sur le territoire. Notre souci dans ce sens est d'offrir des outils d'analyse et de méthodologie appropriables par tous et de continuer ainsi de partager ce travail réflexif. Le présent rapport se conçoit également comme une étape de ce processus.

1-Méthodologie : Modélisation ou référentiel ?

La commande d'étude propose de mettre en œuvre des « expérimentations » qui, par définition, sont appelées à une généralisation. Nous questionnons cependant cette procédure qui conduit à chercher des modèles à partir de la capacité des associations de jeunesse et d'éducation populaire à produire de l'innovation sociale. Car elle supposerait qu'avec ce type de modélisation, nous trouvions des réponses généralisables aux problèmes socio-économiques soulevés par les associations JEP.

Ces formes de diagnostics s'appuient sur une culture technicienne qui, dans le passé, a montré ses limites lorsque par exemple l'innovation sociale déclinée en termes d'entrepreneuriat social ou de tiers-lieux est présentée comme un nouveau modèle de développement socio-économique des territoires, à vocation universelle. C'est cette même logique technicienne qui finit par conformer les associations JEP à une ingénierie de projet les séparant de leur projet politique. Or le projet ne pourrait être qu'un outil de gestion qui montre sa pertinence à partir du moment où il est au service d'une vision et d'une stratégie sociopolitique. Le but de la recherche-action est de jouer sur des éléments d'analyse pour comprendre où l'on en est, et comment l'environnement nous affecte, afin d'offrir aux responsables de structures la possibilité de trancher dans les orientations et de tracer de nouveaux chemins sur la question des formes socio-économiques.

Il nous semble alors plus juste de favoriser un croisement des savoirs, dont fait partie le savoir professionnel technicien, mais aussi d'autres savoirs issus des pratiques. Le propre de la recherche-action est de favoriser un travail réflexif à partir de l'expérience humaine, et, ainsi, de valider et valoriser une autre production de savoir qui ne s'inscrit pas nécessairement dans une professionnalité, qu'il s'agisse des cœurs de métiers traditionnels de l'éducation populaire ou de son évolution actuelle.

Cette logique processuelle (qui produit au fil de la rencontre et de l'expérience commune, et qui a configuré notre dispositif de travail avec les associations JEP) ne produit pas des « modèles » en tant que tels, mais favorise une analyse critique des rapports socio-économiques, ce que nous appelons des « référentiels », qui peuvent servir de point de repère dans l'élaboration des projets associatifs et de base de construction d'expérimentations. Notons que cette notion de référentiel est appelée en sciences sociales « idéal type » et prend la forme de « laboratoires sociaux », en ce qui concerne notre démarche. D'une part, cette procédure nous paraît mieux correspondre à la spécificité des associations JEP, car nous essayons de réfléchir davantage en termes d'« alternatives » en mouvement plutôt qu'en termes de « modèles » figés. (Cf. prochain chapitre).

D'autre part le « modèle » devient souvent l'instrument d'organisations descendantes qui quand elles l'appliquent, accentuent l'écart entre le *travail réel*¹ déjà à l'œuvre au sein des équipes associatives et la tâche qu'il leur est demandée d'accomplir. Ainsi le « modèle » revêt une certaine connotation prescriptive qui participe de l'invisibilisation de l'activité des associations et empêche ses acteurs ou actrices de penser le sens de leurs métiers. En effet le référentiel rend mieux compte, nous semble-t-il, des processus émergents depuis les pratiques, de manière située et éprouvée dans le cours de l'action. Une fois produit, le référentiel peut ensuite être remis à l'épreuve de l'activité pour évaluer ce qu'il transforme dans l'association.

En empruntant à Canguilhem et Foucault², nous pourrions assimiler le *modèle* à la « règle formelle [...] s'appliquant depuis l'extérieur » aux associations. Alors que le *référentiel* est proche d'un agencement de normes immanentes, c'est-à-dire « produites par le mouvement même de la vie », depuis les pratiques et l'activité associatives.

Ceci pose une question épistémologique très intéressante que nous ne prétendons pas résoudre de manière surplombante dans ce rapport, mais plutôt partir de l'exploration de quelques pistes à partir des expériences associatives : en effet, se pose alors la question de comment rendre accessible et vulgariser le savoir issu de la recherche-action si elle n'est pas réductible à un modèle ? Si nous ne sommes pas seulement dans un souci d'adaptation, mais de transformation, se pose aussi la question de comment participer à cette demande de transformation sociale qui elle-même pourra produire de nouveaux savoirs utiles aux stratégies et aux pratiques ?

Nous avançons dans ce sens quelques pistes comme éléments de proposition en conclusion du rapport.

¹ La *clinique du travail* définit le « travail » comme l'écart entre le *travail prescrit* et le *travail réel* entre « la tâche » (objectifs à atteindre) et « l'activité » qui correspond à ce que le travailleur fait concrètement pour parvenir à faire le « boulot ». Les travailleurs n'ont donc pas d'autres choix que de « tricher », de « ruser » par rapport à la tâche prescrite pour arriver à bien faire leur travail. Les travailleurs sont tenus de faire des écarts, des infractions aux prescriptions. C'est également à ces infractions, siège de l'ingéniosité, des initiatives et de l'inventivité de celles et ceux qui « bossent » au sein des associations (professionnels comme bénévoles, habitants), des lieux de renouvellement et d'ajustement des référentiels, que nous nous sommes intéressés dans cette étude.

² « Ni pour Canguilhem ni pour Foucault, les normes ne se présentent comme des règles formelles s'appliquant de l'extérieur à des contenus élaborés indépendamment d'elles, mais elles définissent leur allure et exercent leur puissance à même les processus au cours desquels leur matière ou objet se constitue peu à peu », P. Macherey (La force des normes : de Canguilhem à Foucault, 2009).

Ainsi la démarche de recherche-action a pour objectif de favoriser et valider une production de savoirs à partir des pratiques. Souvent les acteurs sont sollicités pour leurs compétences techniques, leurs capacités à réaliser des projets, à développer des activités. Ils sont reconnus comme agents d'une structure, mais rarement comme producteurs de savoirs en tant qu'acteurs-chercheurs. Or, les associations de jeunesse et d'éducation populaire sont confrontées à un double défi : recomposer leur projet associatif en accord avec leurs valeurs fondatrices et développer des stratégies renouvelant les modèles socio-économiques. Mais la dissociation entre le projet associatif et le projet de société, interrogeant plus largement le rôle de l'économie et de l'organisation sociale, n'est pas sans provoquer une crise structurelle, politique et existentielle dans les associations.

La recherche-action offre une démarche intéressante pour répondre à ce double défi en permettant aux acteurs concernés de se réapproprier les outils de production de savoirs sur leurs propres enjeux et de réinjecter directement le savoir produit dans l'expérimentation de nouvelles configurations. La capacité d'expertiser sa propre situation pour la changer et comprendre ce qui se produit dans ce changement nécessite d'ouvrir un espace réflexif afin de prendre du recul, faire un pas de côté, aménager un aller-retour entre implication socioprofessionnelle et travail d'analyse.

La première phase de l'étude s'est justement consacrée à cet aller-retour, selon deux méthodes :

- L'entretien collectif dans les associations qui ont répondu à l'appel à expérimentation sur la région Limousin³ a permis aux acteurs de travailler sur un premier corpus de matériaux. Ce sont ces fiches analytiques associatives qui sont consultables sur le site dédié⁴,
- L'organisation d'ateliers de recherche-action régionaux, qui a permis de croiser les problématiques de travail et dégager des problématiques transversales (les comptes-rendus de ces ateliers sont consultables sur le site dédié⁵).

La seconde phase commencée en 2019 s'est caractérisée par la possibilité de réinjecter ces premiers acquis de la recherche-action au sein de chaque structure et dans un échange en réseau, notamment par l'outil participatif d'une cartographie sociale⁶, et d'envisager sur cette base des expérimentations possibles sur le territoire.

Nous parlons d'un développement endogène du territoire, c'est-à-dire depuis le terrain de l'expérience humaine sur lequel les associations apparaissent comme des outils mobilisables aux bénéfices de tous, en dépassant les appartenances sectorielles. Nous espérons ainsi produire des référentiels sur les questions de développement socio-économique, qui partent des pratiques et de l'expérimentation.

³ Au total 17 associations : Beaub FM, Cemea, Clé De Contacts, Cpcv, Des Lendemain Qui Chantent, Graines De Rue, Hiero, La Palette, La Roulotte, Le Battement D'ailer, Lez'arts Et Salamandre, Mjc Centre Social La Souterraine, Mrjc / Vasi Jeunes, Occe, Peuple Et Culture, Télémillevaches, Théâtre De La Grange

⁴ <http://recherche-action.fr/jep/category/associations/>

⁵ <http://recherche-action.fr/jep/documentation/>

⁶ <http://recherche-action.fr/jep/carte/> et en annexe : démarche de cartographie sociale

Nous invitons le lecteur à consulter le rapport intermédiaire qui déroule complètement la démarche méthodologique avec l'ensemble du corpus des matériaux récoltés auprès des associations⁷.

En résumé

Nous faisons le choix de proposer un référentiel qui s'établit depuis l'expérience associative (normes et valeurs, pratiques et cultures, inventions et aspirations politiques) plutôt qu'un modèle qui reproduit la logique prescriptive technicienne, source parmi d'autres de la crise du monde associatif.

Le référentiel est une critique des rapports socio-économiques servant de socle à des expérimentations aux dimensions politiques. Il peut servir ensuite à élaborer un "projet associatif" (qui n'est qu'un outil).

Il s'agit de légitimer les associations en tant que productrices d'un savoir issu des pratiques associatives et croiser ces savoirs dans des laboratoires sociaux.

La recherche-action fait processus dans le temps : Pratiques => Productions de Savoirs Expérientiels => Nouveaux Référentiels => Expérimentations => Pratiques => ...

2-La singularité des associations de jeunes éducation populaire : du tiers-secteur au tiers-espace

"Le but de l'association n'est pas de faire des interventions sur les entreprises privées. Mais plutôt d'aller dans les Ephad et les écoles. Sauf que sans les interventions privées, c'est impossible économiquement aujourd'hui, car ce sont celles qui ramènent l'argent. Intervenir pour les privés n'est pas du tout la vocation de l'association, mais sans ça, elle est morte. Il faudrait plus de subventions, pour suivre son but premier d'éducation populaire. Le jeu accessible à tous, gratuitement, ça fait partie de nos valeurs. On refuse les animations quand l'entrée est payante pour les participants. Ne pas avoir de subvention nous bloque pour sortir du côté vente de services, pour faire des choses avec les gens en dehors de la vente. Pour l'instant on ne peut pas refuser les interventions où on nous propose de venir et

⁷ En téléchargement ici : <http://recherche-action.fr/jep/download/ressources/Bilain-intermediaire-Fonjep-Lisra-.pdf>

d'être payés... [...] c'est [pourtant] le côté éducation populaire "faire avec les gens". (La Roulotte)

“Nous, on ne développe pas de nouvelles activités rémunératrices : on n'en a pas du tout envie. On a constaté, sur ce territoire, qu'on avait envie d'amener la culture directement chez les gens. [...] Mais on a souvent l'impression de faire des choses et de ne pas être reconnus pour ce qu'on fait. Les structures reconnues développent une culture élitiste. Nous on propose un développement culturel avec les gens, les jeunes...” (Graines de Rue).

“Depuis peu, on se définit comme un tiers-lieu social et éducatif. Pour essayer de créer, développer et animer un projet collectif de territoire. En se demandant comment est-ce qu'on mobilise les enfants les parents, les acteurs, les élus et les assos pour définir un projet de territoire à long terme.[...] On fait du Développement Social Local, dans une démarche de partage, de co-construction, de faire-ensemble et de transmission de savoirs, avec la possibilité d'avoir des professionnels qui accompagnent ou qui facilitent la production ou la création des projets.” (La Palette)

Est-ce que les associations de jeunesse et d'éducation populaire doivent intégrer un modèle socio-économique ou sont-elles en position de représenter une alternative socio-économique ? La question effectivement est de savoir si les associations doivent s'adapter aux formes économiques dominantes, être perméables au libéralisme, au risque de connaître la crise qui est à l'origine de cette étude, c'est-à-dire la crise du projet associatif ? Est-ce que les associations doivent adopter la culture du management - corrélat opérationnel du libéralisme - au risque de générer une activité associative sous pression et dont les équipes ne maîtrisent pas le sens ? Les associations n'ont-elles pas d'autres recours que le modèle de l'entreprise “privée” ?

Historiquement, les mouvements d'éducation populaire ont cherché à libérer le temps contraint du rapport de production économique pour définir par eux-mêmes leur projet émancipateur. C'est bien dans une alternative et non une adaptation au travail subordonnéproductiviste que se définissait un « temps libre » où pouvait s'exercer une formation tout au long de sa vie, un travail de la culture, une production de savoirs, etc. Or, le modèle entrepreneurial et managérial qui s'immisce dans l'activité associative vient contredire l'histoire des mouvements d'éducation populaire. L'évaluation par les chiffres qui ne fait pas sens⁸, les contraintes administratives et la judiciarisation de l'activité alourdissent et empêchent - en prenant le monopole du temps - l'effort nécessaire pour définir le sens de l'activité associative.

“Dans nos autres problématiques, il faut dire qu'on est beaucoup évalué, on doit produire beaucoup de bilans, on a la tête dans le guidon, c'est dur de penser, c'est dur de réfléchir, la pensée s'étiole partout, et aussi à Peuple et Culture. On passe beaucoup de temps à faire des comptes rendus, à gérer, à faire de l'administratif, ce n'est pas pour réfléchir et pour penser, on a peu de temps dans le collectif pour penser, ce temps est réduit. Mais penser est difficile en soi, donc le temps court, on l'utilise aussi comme prétexte pour ne pas réfléchir, ne pas faire cet effort, même si

⁸ V. De Gaulejac, *La société malade de la gestion*, 2005 et *Travail, les raisons de la colère*, 2011

ce temps court est une réalité. [...] Par exemple on s'est demandé tout un week-end « quel est notre projet politique ? ». Ça a permis de faire émerger le projet de méthode tandem pour l'apprentissage mutuel de la langue avec des réfugiés. Donc on saisit des opportunités par rapport au contexte politique, ça, on sait très bien faire. Mais on est très mauvais pour anticiper. Pour avoir notre propre calendrier" (Peuple et Culture).

Le temps libéré pensé par G. Dumazedier et B. Caceres (fondateurs parmi d'autres de Peuple et Culture), repris ensuite par A. Gorz, a d'une certaine manière été détourné par la logique économique. Par exemple, les réseaux sociaux, qui dans une logique extractiviste rentabilisent le temps libre en en faisant un temps de production de données, constituent de nouvelles formes d'exploitation cumulatives à celles du travail. Le capitalisme a continuellement besoin de nouveaux débouchés et transforme en marché des activités inexploitées jusqu'alors. C'est notamment le cas dans le champ social et culturel, terrain privilégié de l'éducation populaire, puisque des secteurs jusqu'à maintenant protégés, comme les colonies de vacances ou l'insertion sociale, font l'objet d'une marchandisation.

Il n'est donc pas étonnant que dans ce contexte de propagation du paradigme entrepreneurial (prenons par exemple le concept de "Startup Nation" qui se diffuse depuis le sommet de l'État), le monde associatif soit aussi la cible d'un travail d'influence des forces libérales auxquelles il a été rendu perméable. Le MEDEF⁹, avec *"l'apparition d'un 3e marché situé entre l'économie de solidarité et l'économie classique"*¹⁰ propose une stratégie visant à rendre le secteur associatif économico-compatible, par le biais *"de modèles hybrides"* permettant de renforcer le partenariat public/privé, entre les entrepreneurs et les associations. Le concept central est *"l'innovation sociétale"*, qui, selon le point de vue de l'organisation patronale *"doit en effet être au cœur de la relation partenariale"*, en précisant que *"la contribution de l'association à la recherche et développement de l'entreprise est une clef pour répondre ensemble aux nouveaux besoins [...] et permettre aussi à l'entreprise de rester compétitive"*. C'est donc une manière d'ouvrir de nouveaux marchés pour extraire de la valeur économique de l'activité associative. Le modèle du *"rapprochement public/privé"* est présenté comme un horizon indépassable, légitimé par une novlangue d'apparence positive qui rend sa critique difficile, et diffusé par un travail pédagogique d'influence (par du *"coaching"* par exemple) auprès des dirigeants associatifs et des têtes de réseau. Or ce rapprochement implique le déploiement de modèles de gestion, de management, d'évaluation de la performance, mais aussi de planification par objectifs, favorisant la mise en concurrence et le benchmarking¹¹. Le monde associatif a-t-il vraiment intérêt à se convertir à ce paradigme entrepreneurial ? Ce rapprochement ne risque-t-il pas de conforter le sentiment d'aliénation ambiant ? La spécificité de l'éducation populaire n'est-elle pas, au contraire, de rompre avec cet alignement prétendu indépassable et l'éloignant toujours plus de ses aspirations à une *"transformation sociale"* ? Le monde associatif ne peut-il pas

⁹ Mouvement des entreprises de France.

¹⁰ Position du MEDEF, Tribune Fonda n°217 de Pierre Fonlup, mars 2013; <https://fonda.asso.fr/ressources/la-position-du-medef>

¹¹ En français *référenciation*, *étalonnage* ou *parangonnage* : technique de gestion de la qualité ou de marketing visant à analyser comparativement les modes de gestion, d'organisation entre les entreprises afin de s'inspirer des meilleurs et éventuellement reproduire ce qui est le plus performant, de produire des modèles.

s'autoriser à s'en détacher afin de développer un autre imaginaire ? L'invention et l'expérimentation sociale ne sont-elles pas sur un autre registre politique que l'injonction à "l'innovation" (sociétale qui plus est) prescrite par l'économie dominante ?

Déjà dans les années 1980, avec le tournant de l'austérité, la teneur politique de l'activité associative s'est diluée et neutralisée dans la logique de projet qui portait les germes du libéralisme actuel. Cette logique programmatique d'actions était critiquable dans le sens où elle marquait une déconnexion avec les processus vivants et politiques à l'œuvre sur un territoire et à travers ses habitants, en laissant notamment un rôle prépondérant à l'expert et en organisant l'activité en secteurs, avec ses financements dédiés. Au fil des années 90 et 2000, le temps de la réalisation du projet s'est largement réduit et accéléré, poussant l'association à l'addition d'actions, renforçant la dilution de sa capacité de transformation et d'émancipation dans un quotidien gestionnaire qui peinait à faire sens. Aujourd'hui, selon Jérôme Baschet¹², nous serions dans un temps si marqué par l'urgence, que même le projet (avec sa qualité de projection vers ce qui advient) ne serait plus envisageable. Le projet serait, selon lui, devancé par un présent perpétuel, sans autre horizon politique possible que l'actuel, où une urgence plus importante viendrait supplanter l'urgence précédente.

Autrement dit, l'association doit évoluer sous le règne d'un temps économique, qui développe sa propre grammaire et dont l'influence est forte. Le fonctionnement associatif, qui obéit à la temporalité intense des Appels à Projets (AAP) publics et des opportunités économiques privées, montre alors tous les symptômes d'une perméabilité entre l'association et l'économisme dominant. Comment dans ce contexte ne pas "perdre son âme" ? La singularité et la force de l'éducation populaire ne résident-elles pas dans la possibilité de constituer son propre langage, ses propres temporalités, pour expérimenter des horizons autres que l'actuel ?

"Est-ce qu'on ne perd pas notre âme quand on répond à un AAP ou un marché public. Plus on répond aux AAP plus on est sous perfusion des financements publics" (CEMEA).

"Et se professionnaliser, c'était bien pour la reconnaissance, ça faisait du bien donc on y est allé. Mais aujourd'hui on est 5 salariés, tous en emplois aidés et sous-payés, en emplois précaires. Demain si on ne peut plus payer les gens, comment on fait ? On ne veut pas se séparer des gens. Les gens sont bien dans l'asso, ils bossent bien... Donc on trouve des solutions, comme répondre à des AAP, faire des prestations... [...] Et quand tu passes ton temps à faire des prestations de ce genre-là, tu ne le passes pas sur le terrain à faire ce que tu voudrais. Puis on nous pousse à le faire, puis tu es tellement serré et pris à la gorge..." (Beaub FM).

"La vie des assos et de plus en plus délicate, le manque de dotations des gens [institutions] qui sont censés nous soutenir, ça pose de gros problèmes, ici on fait des soudures avec des manipulations sans nom, mais d'autres ne peuvent pas survivre. Même si on fédère d'autres associations, je ne sais pas si à terme on n'aura pas des soucis matériels, ça contredit les actions qui sont menées et qui sont du service du public. Les financements sont dans un avenir proche une des problématiques, on pourra ne rien expérimenter si ce n'est pas viable" (La Palette).

¹²J. Baschet, *Défaire la tyrannie du présent, Temporalités émergentes et futurs inédits*, 2018

“On pense à des fonds de trésoreries communs, on pense à la NEF, on réfléchit à tous ces outils, quel est le sens, comment trouver des indicateurs d'utilité sociale pour qu'on arrête de nous poser la question de la fréquentation de la salle” (Hiero).

Nous pouvons parler de *marchandisation* quand un service devient un produit et de *technique managériale* quand l'objectif de productivité supplante le sens du projet. Être “bien achalandé” (M. Chauvière, 2007¹³), comme dans un simple marché de services, nécessite d'afficher publiquement ses performances, de tendre vers l'injonction contradictoire et usante de la “qualité totale” (C. Dejours, 2015¹⁴), de répondre sérieusement aux Appels à Projets en jouant le jeu de la mise en concurrence avec autrui. Il est demandé aux associations de se “moderniser” afin de *s'adapter* pour compenser le recul de l'État providence surendetté. Cette adaptation fait entrer “*l'idéologie du management*”, “*l'hypergestion*” au quotidien et l'exigence de résultats, grâce à l'évaluation. Or l'évaluation est une “*nouvelle norme qui ne vise pas d'abord [...] la qualité pour les usagers* [encore moins la qualité du travail réel des professionnels ou bénévoles, ni l'utilité sociale de l'activité], *mais l'utilisation raisonnable, mesurée et justifiée des sommes allouées*”. Ainsi la “*rationalisation*” des organisations, selon le paradigme de la gestion et de la mise en concurrence, impacte le sens que les acteurs associatifs du terrain donnent couramment à leur activité. C'est aussi pour cela que les métiers sont en souffrance. Ce que Chauvière appelle la “chalandisation” “*promeut, par exemple, le passage d'une privatisation associative adossée à l'État et partageant ses valeurs d'action publique (privatisation de type 1) à une privatisation lucrative dans les segments les plus solvables et à une gestion quasi marchande pour tout le reste (privatisation de type 2). Par ailleurs, elle réduit l'idéal historique des professions à la gestion des compétences individuelles de leurs membres*”.

Cette extension du marché capitaliste au monde de l'éducation populaire est visible quand la production de valeur n'est plus indexée sur le sens de la transformation sociale et l'alternative au système économique dominant, mais sur la capacité de l'association à s'adapter à ce système. Cette adaptation se réalise au détriment de l'émancipation, pourtant singulièrement portée par l'éducation populaire, particulièrement quand elle provoque des formes euphémisées d'exploitations de l'humain, du temps et de la nature (considérés, dans une logique “extractiviste”¹⁵, comme des ressources à extraire et exploiter). Les associations ont bien conscience des contradictions dans lesquelles elles sont poussées quand leur activité quotidienne sous pression économique vient heurter leurs valeurs ou leur “fibre”. Elles montrent également comment cette pression est à l'origine du départ de bénévoles.

“Mais c'est vrai que ma fibre de bénévole en prend en coup quand on parle de rentabilité. [...] C'est dommage que ce genre d'asso soit soumis à une exigence de rentabilité [...] ce n'est pas le but de la Roulotte” (La Roulotte).

¹³ Chauvière, M. (2007). *Trop de gestion tue le social : Essai sur une discrète chalandisation*.

¹⁴ Dejours, C (2015). *Le choix : souffrir au travail n'est pas une fatalité*.

¹⁵ A. Bednik, *Extractivisme, exploitation industrielle de la nature, logiques, conséquences, résistances*, 2016

“L'équipe de base qui a lancé le projet et la construction, qui a porté ça fort, ce sont des gens qui petit à petit veulent aller faire leur projet ailleurs, et sortir de la pression économique de ce projet, et revenir vers quelque chose de plus humain” (Le Battement d'Ailes).

Si le temps libre est devenu subordonné et que l'assignation économique remplit tous les interstices de la vie, où sont les espaces-temps où peut être pensée une alternative ? C'était semble-t-il la fonction du tiers-secteur économique, qui, se situant entre économies privées et publiques, était censé constituer une troisième voie dont les associations, avec les coopératives et les mutuelles, devaient représenter le fer de lance. Il était attendu de ce tiers-secteur économique qu'il développe ses propres références, sa propre histoire et donc, qu'il ouvre une troisième voie pour une expérience humaine émancipée, par-delà les logiques publiques ou privées. Nous pensons notamment aux réflexions et alternatives portées par la culture autogestionnaire, qui persiste encore aujourd'hui.

“Il ya une notion incontournable ici, c'est aussi l'autogestion. La spécialisation à outrance n'est pas de mise. On a des rôles et des compétences et des savoirs distincts et complémentaires. Mais il y a une organisation collective qui produit cet espace de création de sens, ce positionnement politique : ça nourrit la dimension autogestionnaire, multiple, sans spécialisation et sans hiérarchie, et avec l'égalité des salaires. C'est une marque d'ici, une caractéristique une posture important sur le plateau ; cette « autogestion » pour réinterroger le modèle capitaliste” (Télémillévaches).

“Je suis responsable de ces personnes en théorie, mais on évite le fonctionnement pyramidal, même si c'est compliqué de passer outre. Ce n'est pas un schéma qui nous intéresse. Il y a une revendication de cogestion et de coresponsabilité. On a travaillé sur ces mots pour être sûr qu'on parlait de la même chose. Mais le mot “gestion” est vraiment un terme économique et comptable en entreprise. Donc on est plutôt sur de la coresponsabilité que de la cogestion” (CPCV).

Cette autogestion pouvait se penser dans une analyse critique des rapports de production d'un capitalisme industriel. Mais aujourd'hui, les frontières sont beaucoup plus floues lorsque l'on considère l'emprise d'un capitalisme cognitif¹⁶, la généralisation de la culture du management et la temporalité dominante de l'urgence économique. Donc actuellement, se réclamer de “l'autogestion” ne signifie pas mécaniquement “alternative” ou “émancipation”. Certaines associations autogestionnaires évoquent même une forme “d'auto-aliénation” et ont conscience d'être en prise d'autant plus directe avec les aléas du système économique. Comment alors, depuis le champ de l'éducation populaire, définir ce que pourrait revêtir aujourd'hui une autogestion sociale et économique réellement libératrice et transformatrice ?

¹⁶ le capitalisme cognitif indique l'évolution post-industrielle (post-fordisme) vers un capital immatériel comme nouvelle forme productive d'accumulation des richesses investissant les espaces de consommation collective anciennement dédiés à l'économie publique (éducation, santé, recherche, formation, culture), appliquant la rationalité économique marchande à la connaissance et transformant les citoyens en usagers / producteurs sur des plateformes interconnectées, bien que paradoxalement, le partage de la connaissance en open-source et la culture numérique se soient développés initialement en opposition avec la forme capitaliste.

Le travail cognitif, qui se distingue des formes répétitives pour faire appel à une intelligence sociale, aurait lui aussi pu constituer une échappatoire. Mais il est actuellement totalement récupéré par la nouvelle forme de management basé sur le développement personnel, l'acceptation de la précarisation des situations, et la responsabilisation individuelle de chacun pour se réaliser et être heureux, dans et hors de l'entreprise. Comme le dit D. Lhuillier : *“Seule la psychologie positive, qui fait du bien-être au travail une stratégie managériale au service de la performance, cherche à vendre une imposture de « bonheur au travail”*¹⁷

L'appellation actuelle d'économie sociale et solidaire ne semble pas, dans ce sens, changer la possibilité pour un tiers-secteur économique de se penser et de se construire indépendamment, entre économie privée et publique. Non seulement parce que l'économie sociale et solidaire a choisi une stratégie d'adaptation ou d'articulation à l'économie dominante, mais également, car elle ne se dote pas d'espaces réflexifs à même de faire émerger d'autres voies pour l'activité associative, du fait de la pression inévitable de la gestion économique.

“Il n'y a pas une grosse volonté de redéfinir l'éducation populaire dans les espaces classiques de réflexion” (CEMEA).

Nous pensons en revanche que la notion de *tiers* reste pertinente comme négociation d'un espace autre, permettant d'expérimenter et de développer des alternatives. C'est ce *tiers-là* qu'il s'agit de recomposer et redéfinir, et c'est ce à quoi s'attache notre recherche-action.

Nous pensons que la crise actuelle des associations de jeunesse et éducation populaire ne vient pas de leur incapacité à produire de la singularité. Au contraire, les singularités de l'éducation populaire (défense et invention d'un autre rapport au temps, au travail, à la gouvernance, au territoire, selon un langage qui lui serait propre) sont ce qu'elle a de plus précieux pour tenir bon face au capitalisme libéral qui l'enserme et pour ouvrir d'autres voies. Et comme en témoigne le panel d'associations qui ont répondu à notre appel à expérimentation sur le Limousin, la diversité des pratiques et des secteurs touchés par ce champ d'activité constitue ses meilleures qualités de résistance et de résilience.

“Notre public c'est tout le monde, on ne s'attache pas aux revenus, à l'origine sociale ou culturelle ou géographique. On ouvre au maximum les portes pour que le volume du public soit important, puis ce sont des nouvelles idées et rencontres qui nous font avancer. Ça nous donne de nouveaux projets, sans ça on resterait sur notre public historique et ce ne serait pas suffisant” (Clé de Contacts).

« Pour ne pas perdre l'éthique du bénévolat et de faire par nous-mêmes, on ne voulait pas de salarié, on ne voulait pas de cette dérive où le salarié décide de tout. Ne pas avoir de salarié a des atouts et des contraintes. La contrainte c'est la fatigue notamment. Pas de lieu, pas d'emploi, notre association est complètement atypique. On se l'est entendu dire, qu'on n'était pas pro ! » (Lez'arts et Salamandre).

Nous analysons ce blocage plutôt en relation avec l'impossibilité actuelle de s'appuyer sur le référentiel représenté par un tiers-secteur qui se conçoit principalement en référence à la

¹⁷Lhuillier, D. ,*Le Bonheur au travail : antinomie ou subversion*

forme binaire *secteur privé/secteur public*. Comme présenté plus haut, cette frontière est aujourd'hui abolie au regard de la fin de l'État providence et l'accaparement du management d'un travail productif au sein même de la sphère publique.

La question alors n'est pas de redéfinir un projet associatif, qui déjà évolue constamment, mais de penser et de maîtriser la relation entre l'activité associative et l'analyse critique du sens et des rapports de production. Faut-il encore créer l'espace (et se donner le temps) pour que cette analyse se déploie et qu'elle entre en interaction avec l'activité réelle de l'association. C'est cet espace-temps que nous appelons "tiers-espace", en tant que situation collective d'élaboration d'une pensée alternative et de voies d'expérimentations.

Par exemple, comment redéfinir le type de relation construite dans l'engagement social et professionnel entre des associations sans salariés et d'autres qui sont des têtes de réseaux liées à des fédérations nationales ? Comment provoquer des lieux de croisement entre des parcours d'expérience très différents (dans les associations et entre les associations) et constituer une intelligence collective à partir de cette diversité ? Comment tisser du lien entre ce que font les associations et les processus vivants en cours sur le territoire ? Comment déployer de nouvelles *territorialités* d'intervention, de savoir-faire, en redéfinissant les anciennes frontières associatives, en permettant de nouveaux agencements inter-associatifs répondant aux problèmes qui émergent plutôt que la mise en concurrence entre organisations ? Comment adapter l'activité associative à ce qui émerge plutôt qu'aux contraintes économiques ?

"Si les tiers-lieux naissent et répondent à un besoin, à nous de nous poser des questions... Ça répond aussi à un besoin extrêmement local, de vie locale, pour que les gens se rencontrent dans un espace qui peut leur appartenir, le but est de s'approprier des espaces communs. Avant c'était pris en charge par des bars ou d'autres espaces, donc c'est un besoin qui est en train d'émerger. Nous voulons avancer sur le projet, mais ne pas passer à côté de ce qui peut naître en dehors" (CEMEA).

"Nous pensons à un lieu [...] Avec des énergies différentes au même endroit, pas qu'une mutualisation de compétences, mais un lieu de vie, des échanges techniques, de pratiques. Ce genre de lieu, plein de gens l'aimeraient, mais pas encore d'initiative dans ce sens. Le tiers-lieu c'est un peu un mot fourre-tout, comme l'espace de co-working ou les fab-labs. Je préfère parler de lieu de vie, un lieu où ça vit, pour discuter, boire un café, etc." (Beaub FM).

Nous parlons ainsi de tiers-espaces et non du tiers-secteur, afin de renouveler ce champ sémantique d'une alternative possible de négociation comme nouveaux dispositifs de construction collective pour les associations JEP. Il s'agit, en d'autres termes, de tisser, d'une nouvelle manière, le lien précédemment rompu dans le champ de l'éducation populaire, entre l'activité associative, la production de savoirs et la transformation sociale. Ce lien s'incarne dans ce que nous appelons *expérimentation* et *laboratoire social*.

"Le fait de ne pas le faire dans un lieu habituel, plus on a des lieux de rencontre, plus on est hors cadre institutionnel ou structuré, plus ça facilite les choses. Se retrouver dans un cadre autre, ça fonctionne. On a besoin de cette liberté-là, de déborder du cadre, pour voir comment ça fait." (OCCE).

Enr résumé

Est-ce que les associations de jeunesse et d'éducation populaire doivent intégrer un modèle socio-économique ou sont-elles en position de représenter une alternative socio-économique ?

Plutôt qu'être perméable à la marchandisation, à la culture de la gestion et du management, à l'origine de la crise de l'association, il revient à l'éducation populaire d'inventer et d'incarner d'autres façons de faire expérience associative, en lien avec son propre référentiel critique des rapports économiques et sociaux.

Sous le régime économique du temps (l'urgence), du langage (la novlangue positive), de l'hybridation (partenariats public-privé), l'éducation populaire pourrait constituer une singularité forte et décisive, afin de sortir de cet horizon actuel nous semblant indépassable.

Pour déconstruire la supercherie du développement personnel (le « bonheur au travail ») et trouver des formes d'autogestion qui ne seraient pas auto-aliénations, les associations d'éducation populaire peuvent compter sur leurs capacités de résistance et de résilience, mais il leur reste à ouvrir l'espace-temps pour penser sereinement une activité vécue comme émancipatrice et libératrice par ses actrices et acteurs.

Pour que l'association puisse servir d'outil à ses propres équipes, au territoire et à ses habitants, il est nécessaire qu'elle se rende perméable à ce qui émerge en son sein et autour d'elle, plutôt qu'aux injonctions de l'économie. D'où le besoin de tiers-espaces internes aux associations, articulés avec de tiers-espaces du territoire pour que les émergences puissent se rencontrer, résonner et transformer.

3-Les formes d'exploration des tiers-espaces avec les associations

Entre la forme verticale sectorielle et la forme horizontale territoriale peut se concevoir une forme d'implication « oblique » qui nécessite une mise en dialogue des différents espaces d'implication décrits ci-dessous.

Production de savoirs à partir (et vers) des pratiques

Les associations se permettent déjà de repenser les formes d'organisation sociale. Quand elles s'y autorisent réellement, elles ne partent pas des formes instituées et des modèles existants. Elles partent de leurs pratiques et font le lien avec une lecture plus large des faits sociaux. Elles conçoivent leur organisation comme une forme sociale de structuration et d'expérimentation d'une pensée critique. Cette pensée critique, qui prend forme dans l'expérimentation, s'élaborait déjà au fil de l'activité. Ainsi, lors de ce processus de production de savoirs tout du long de l'activité, les associations réinvestissent l'analyse produite dans l'activité même, pour la transformer. C'est aussi pour cela qu'elles définissent leurs actions non pas uniquement comme le voudraient leur secteur ou leur professionnalité (la culture qui entoure leurs métiers), mais selon leurs désirs d'alternatives, depuis et vers l'ensemble de la société dont elles ont un regard critique.

“Dans nos rencontres autour des pédagogies institutionnelles et coopératives, il n’y a pas que des enseignants, mais aussi des animateurs, des éducateurs, des citoyens qui se questionnent. On se rend compte qu’on est formaté, mais l’Occe nous permet de faire un pas de côté. Dans l’institution on ne peut pas le faire ; alors que c’est essentiel.” (OCCE).

“ L’Éducation Nationale a une commande de rentabilité vis-à-vis de ses enseignants, c’est le modèle entrepreneurial. Notre système éducatif est empêtré là-dedans. On a de la matière grise qui mériterait d’être mise en valeur, mais le système institutionnel met des cadres et on ne peut pas la valoriser ; notre système de formation des enseignants est trop restrictif” (OCCE).

L'institution en général, et plus particulièrement l'institution du travail et du savoir, vient nécessairement brider les capacités de transformation de l'organisation de l'association, dans la mesure où leurs logiques ont été profondément intériorisées et que le contexte de pression économique réduit le temps disponible pour expliciter et débusquer ces phénomènes d'intériorisation des logiques institutionnelles. C'est précisément le rôle du tiers-espace qui échappe au champ de force institutionnel et économique, que d'octroyer du temps et de la liberté de mouvement ou de penser à celles et ceux qui comptent analyser les phénomènes qui les traversent et inventer des formes de vie et d'activités qui font sens à leurs yeux. Comment créer un rapport au savoir qui ne soit pas celui de l'académisme, mais bien celui de l'immanence, c'est-à-dire qui jaillit depuis les pratiques, là où l'on vit ? Comment s'accorder sur un rapport au travail qui ne soit pas celui de l'exploitation des ressources humaines, mais bien la libre activité de chacun, articulée avec des objectifs politiques communs ?

“On a envie de faire de l'échange de savoirs, avant que les anciens meurent par exemple (apprendre à faire des paniers en osier...) Sur ma commune, tous les premiers samedis du mois, il y a des échanges de savoirs. Ça se crée. C'est un peu brouillon, mais il y a de cet échange de savoirs.” (Lez'arts et Salamandre).

“La bienveillance entre nous, qui passe par la façon de se parler, d'être, d'échanger ensemble. Puis pouvoir questionner, remettre nos pratiques en question, avoir une démarche souvent très collective. Puis on a fait des séminaires aussi avec l'équipe et des membres du bureau. 2, un en début de saison et un en fin de saison pour faire le bilan de l'activité.[...] On a eu un échange en CA sur les droits culturels, on se demande comment nos actions donnent plus de liberté, de capacité, de responsabilité aux gens. On n'a pas assez le temps pour cette posture réflexive” (Des Lendemain Qui Chantent).

Construction sociale du territoire

Les associations ne sont pas isolées sur un territoire, elles participent, dans leur pratique, à une construction sociale du territoire. Nous pensons notamment aux acteurs du Plateau de Millevaches qui, en 2016, ont intitulé leur “Fête de la montagne Limousine” : *“Nous sommes le territoire”*.

Cette formule signifie qu'il n'y aurait pas les associations (ou les habitants) d'un côté et le territoire de l'autre. Elles refusent d'envisager le terrain de la vie comme un territoire à gérer, à aménager par des développeurs territoriaux, dans une logique d'ingénierie territoriale, dont les associations ne seraient qu'un facteur économique parmi d'autres. Au contraire de la logique de l'ingénieur, les associations savent et sentent qu'elles sont imbriquées dans le tissu humain local, comprenant certes des institutions, mais aussi les habitants qui les composent. C'est précisément du fait de l'absence de séparation entre elles et les habitants que les associations se sentent légitimes pour penser le territoire, à la place des institutions et lieux de pouvoir dont elles mesurent la relative déconnexion. Toutefois, la rupture entre les instances de la démocratie représentative et les habitants semble constituer une réelle opportunité d'auto-organisation des territoires. Le délaissement des zones rurales et le recul des services publics sont d'abord vécus comme une violence institutionnelle et politique faite aux habitants. Mais ensuite, et dans le même mouvement que le retrait des puissances économiques, émergent des volontés de reprise en main de l'organisation des territoires par les plus concernés : celles et ceux qui y vivent.

Notons ici, pour reprendre le terme de Foucault, que l'émergence d'*hétérotopies*¹⁸ (espaces autres, comme localisations physiques de l'utopie) ne peut se faire sans qu'au préalable se constituent des tiers-espaces autonomes, décalés des lieux de pouvoir et d'exploitation, dans lesquels penser le territoire au-delà du secteur d'activité de chacune de ses composantes.

“La Communauté de Communes n'a pas de projet de territoire ni de vision globale de territoire. La territorialité ne leur parle pas du tout. Ça pourrait être le rôle du

¹⁸M.Foucault, Conférence de 1967 “Des Espaces Autres”

centre social. On a besoin d'aide là-dessus : comment apparaître comme un élément de cohérence sur le territoire” (Clé de Contacts).

“Des gens s'installent ici et ont besoin d'un centre de loisirs pour leurs enfants, sinon ils ne s'installent pas. Mais c'est un piège pour nous, on rend le service... Mais ils ont des exigences urbaines comme dans une grande ville. Alors que nous, on est un gros bourg, on a besoin de leur mobilisation” (Clé de Contacts).

“Vivre dans une campagne qui vit, une campagne vivante. Ici il y a tout un tas d'organisations collectives qui sont des signes de qualité de vie, et de ce que je cherche. Il y a des gens qui cherchent ici, qui s'investissent, qui créent. Il y a tout un tas de réseaux...” (Télémillevaches).

“Je pensais que l'ex-Aquitaine était un territoire bien loti, et bien aidé, avec une bonne proposition culturelle sur le territoire. Mais en fait pas du tout. Tout est centré à Bordeaux, c'est terrible” (Graines de Rue).

En quoi le territoire peut apparaître alors comme un fondement pour le déploiement effectif d'hétérotopies ? Comment l'expérimentation sociale des associations entre en dialogue et en questionnement avec les autres structures (économiques comme les entreprises, mais aussi informelles comme les réseaux, les collectifs et les groupes qui fonctionnent sans association) du territoire ? Partir du territoire permet de poser autrement le rapport au travail et à l'économie, selon d'autres modalités que la logique entrepreneuriale ou sectorielle.

“C'est une démarche structurante pour le territoire, pour permettre notamment un accès à la culture, qui est essentiel dans la construction de l'identité des jeunes avec lesquels je travaille. Il semble que les logiques de réseau avec les autres acteurs associatifs contribuent à ce que Tulle et son bassin soit un endroit où on a envie d'être” (Des Lendemain Qui Chantent).

“Il y a des structures qui ne fonctionnent qu'en termes d'appels à projets (AAP) : ils répondent à une commande, réalisent le projet et passent à un autre projet, Ils zappent les trucs d'avant, nous, on ne veut surtout pas faire ça. On veut quelque chose dans la continuité. On répond quand même aux appels d'offres, mais on essaye de le faire à notre sauce, on crée quelque chose de particulier. Sur notre espace, les gens se sentent libres de discuter. On crée un truc, les gens viennent nous taper la causette. On a une dynamique associative, pas une dynamique entrepreneuriale. Puis on essaye de fonctionner en local, voilà une autre valeur, dans la mesure du possible” (La Roulotte).

“[...] Donc nous faisons aussi des rencontres (presque sur du temps bénévole). Faire sortir les enfants et les parents de chez eux et de leurs écrans, ça les accroche, et leur proposer quelque chose à partir de leurs savoir-faire et leurs compétences, ça permet de sortir du quartier, se mélanger, les catégories sociales sont gommées. Il y a des gens aisés financièrement et des gens pas aisés du tout. Ces gens se retrouvent ensemble à faire des jeux ensemble alors qu'ils ne seraient pas adressés la parole dans la rue. La fête du village crée la même chose au milieu de la place. Ils savent qu'on leur apporte quelque chose avec le jeu donc ils sont

contents de faire un échange de bons procédés. Ils viennent nous filer des coups de main matériels, parfois je ne porte pas une seule table! C'est une action qui a beaucoup de sens" (La Roulotte).

Enfin, si les associations participent à la construction sociale du territoire, comment peuvent-elles se constituer comme des lieux-ressources où se discutent les enjeux politiques d'une localité ? Nous pensons par exemple à la forêt qui en Limousin est l'objet d'une exploitation de plus en plus massive, au point de mettre déjà en péril l'équilibre écosystémique de la région et de déposséder les habitants de leur milieu de vie et des activités qui s'y organisaient. Cette exploitation forestière menace, entre autres, les métiers qui favorisent un autre rapport à la forêt que celui prôné par le modèle productiviste dominant¹⁹.

L'association d'éducation populaire n'a-t-elle pas un rôle majeur à jouer pour que la forêt ne soit pas victime de l'extractivisme industriel du bois ? Ne doit-elle pas intervenir en se mettant à la disposition des populations qui tentent de s'émanciper d'un modèle dominant de "développement" imposé de l'extérieur ? Se saisir de ce problème collectivement et permettre le déploiement d'enquêtes et de laboratoires sociaux avec les habitants²⁰, n'est-il pas une façon d'expérimenter de nouvelles *territorialités* d'intervention pour le champ de l'éducation populaire ?

"Notre volonté de lien avec le territoire passe aussi par notre projet sur la forêt de Belleville. Nous aimerions qu'elle redevienne comme il y a 50 ans. Mais ce n'est pas facile, car beaucoup ne veulent pas que ça bouge, il y a des freins, même si ce projet correspond à un besoin du territoire" (MRJC - Vasi Jeunes).

De la même manière, des organisations limousines sont en train de mettre en place des stratégies et des pratiques d'accueil des réfugiés. Comment l'association d'éducation populaire peut-elle s'impliquer dans les dispositifs qui émergent du terrain et faire jouer ses moyens, ses réseaux et son histoire en faveur d'un meilleur accueil des réfugiés et de leur protection, face aux politiques systématiques de renvoi à la frontière (OQTF²¹) et la chasse aux sans-papiers qui les accompagnent²² ?

Autrement dit, il s'agit, sur un territoire commun, de se mettre en chantier sur les problématiques communes et transversales qui animent l'association et les habitants, au-delà du secteur d'activité de chacun.

¹⁹ Liste non exhaustive : Achat groupé de foncier par les habitants, forêt jardinée et mixte, petites scieries artisanales, cueillette de plantes, jeux en bois, conseil en gestion forestière douce / alternative aux coupes rases, préservation des cours d'eau et zones humides, débardage animal, matériaux d'isolation biosourcés, temps de loisir en forêt, etc... En concurrence de filière avec des projets industriels prônant une extraction et une exploitation mécanisée et massive (coupes rases, dessouchages, plantation de *bois noirs* de résineux avec des intrants chimiques, etc...).

²⁰ Par exemple les "*Rencontres de la forêt : contre la biomascarade, pour des forêts vivantes*" alternant balades et visite commentées, ateliers de réflexion et de production collectifs et moments festifs a eu lieu du 23 au 29 juillet 2018 au lac du Chammet à Faux la Montagne en Creuse. <http://alternativesforestieres.org/Rencontres-de-la-foret-et-CIBV>

²¹ Obligation de quitter le territoire français.

²² Voir par exemple la pétition *Il n'y aura pas d'expulsion sur la montagne limousine* <https://www.journal-ipns.org/petition-il-n-y-aura-pas-d-expulsion-sur-la-montagne-limousine>

Voir en annexe “Les problématiques récurrentes issues de déterminations exogènes : Le rapport lieu-espace / Le rapport intérieur-extérieur / Le rapport au territoire et à l’habiter / Le jeu autour des frontières, vers l’identité nomade

Le temps libéré du travail

On ne peut repenser le rapport à l’économie des associations sans questionner les bouleversements du rapport au travail qui traversent la société. Nous sommes passés du temps contraint à la gestion individuelle de la précarité et de l’urgence, ce qui a obstrué les perspectives d’émancipation.

Quelles seraient ces perspectives d’émancipation aujourd’hui ? Les associations parlent de “remettre les mains dans la terre”, de penser leur “posture technico-politique”, et de faire cohérence entre “ce que l’on défend et ce que l’on fait vraiment”. Ces désirs sont à la fois les symptômes d’une *activité empêchée*²³ et à la fois les présages d’hétérotopies²⁴ qui ne demandent qu’à germer.

D’abord, revenons à *l’empêchement*. Il semble que l’activité associative soit principalement empêchée par le manque de temps (manque propre au temps économique de l’urgence, de l’opportunité, du présent perpétuel) et par la nécessité de faire entrer de l’argent dans la structure. Ainsi, ce qui constitue la marchandise de l’association, ce qui se vend et permet de subvenir aux besoins économiques de la structure, ne fait en aucun cas sens pour les équipes associatives. Du moins, l’activité marchande ne fait sens que dans la mesure où elle permet à l’association de survivre, mais elle ne fait pas sens *en soi*. Les débouchés économiques et le sens politico-historique de l’association sont donc séparés et évoluent dans des sphères distinctes. Comme abordé au §2, est-il nécessaire de chercher à les réconcilier ? Leur entente est-elle possible ? Au regard de ce que nous disent les équipes, la marchandisation de leur activité est davantage source de souffrance, de sensation de routine (quand bien même cette routine s’effectuerait dans l’urgence) et de perte de sens. Ce constat s’accroît avec l’absence de tiers-espaces dotés de leurs temporalités propres. Sans les espaces réflexifs, les équipes éprouvent plus de difficultés à “faire parler leurs métiers²⁵” et à reprendre en commun les récits de l’activité. Ce vide réflexif commun entraîne des phénomènes d’enfermement, des sentiments d’isolement avec son lot de souffrance pouvant conduire les individus à craquer ou les groupes à se désolidariser.

“C’est un temps phénoménal. Répondre à des AAP, c’est épuisant, usant, on a l’impression de toujours faire les mêmes choses et répéter les mêmes choses” (Clé de Contacts).

“Je suis un peu fatigué, moi j’ai l’impression d’être trop sollicité, je n’ai pas le temps de faire les choses bien, et j’ai envie de bien faire les choses. [...] Donc remettre

²³ Clot, Y. (2010), *Le travail à cœur*.

²⁴ Cf. supra en référence à Foucault.

²⁵ En référence aux travaux d’Y. Clot (Cf. supra), nous concevons ici le métier dans un sens large qui dépasse son acception liée aux professions, dans le sens où nous considérons que dans les associations, il y a aussi des *métiers différents* de bénévole, d’administrateur, etc...

des gens autour de la table pour mettre les mots sur ce qu'on défend, ce que j'appelle la posture technico-politique. C'est du gros boulot, c'est aussi de la recherche-action. [...] Faudra aussi trouver quelques ronds pour que je puisse consacrer du temps à ça paisiblement" (Le Battement d'Ailes).

« Ici le temps c'est de l'or, le manque de temps nous empêche d'aller vers où chacun est intéressé, interpellé. Est-ce qu'on a les moyens temporels de le faire et d'y aller ? » (Le Battement d'Ailes).

"Remettre les mains dans la terre ici, faire un métier qui me fait du bien, avec des projets et des humains qui me portent" (Le Battement d'Ailes).

Ensuite, concernant *l'hétérotopie en germe*, il semble qu'un désir s'exprime non seulement sur le fait de se doter de l'espace et du temps de la pensée pour réorganiser l'activité (se parler de ce qu'on fait et pourquoi), mais aussi au travers d'exigences éthiques et politiques, de nature à bousculer le travail tel qu'il est vécu jusqu'alors. Cette hétérotopie se caractérise par une volonté de sortir l'activité des griffes du travail. C'est une volonté de maîtrise de son agenda (et non pas suivre celui d'un employeur ou des logiques de l'économie et des institutions). C'est une envie de ne pas avoir à vendre sa force de travail pour subvenir à ses besoins, mais de produire collectivement des choses ou des services qui font sens, c'est-à-dire socialement utiles. C'est de pouvoir incarner les grands principes de l'émancipation qui fondent l'éducation populaire, mais qui ont tant de mal à se concrétiser dans l'activité, qui reste captée par des logiques hétéronomes.

"« Est-ce que je suis sur mon temps salarié ou sur mon temps militant ». Ici on a des salariés qui passent énormément de temps dans l'association. Ils ne savent plus quand ils sont salariés ou bénévoles et c'est parfois contraire à ce qu'on défend dans nos formations, notamment sur le travail. Nos salariés, quand ils sont formateurs, défendent parfois autre chose au niveau du travail que ce qu'ils vivent ici dans leur propre structure" (CEMEA).

"À l'OCCE il y a un vrai échange professionnel. Le partage, les valeurs communes, les rencontres, la façon de travailler ensemble, d'être à l'autre me convient, on essaye d'être sur un même niveau, pas d'inférieur, on essaye de communiquer. Ça me change du travail, ce n'est pas le même rapport hiérarchique que je peux avoir dans le travail, il y a le plaisir d'être avec des personnes, l'amical, le non-jugement. Ce qui n'empêche pas les conflits. On ne s'arrête pas à ce rapport de ne pas se dire les choses. C'est plus franc ici que ce que je vis dans le travail où on ne peut pas se dire les choses simplement. Ici on peut s'autocritiquer, dire ce qui peut changer..." (OCCE).

"Chacun est responsable de son activité et s'autogère, je suis juste là pour mettre de l'huile dans les rouages. Sans directive. On a choisi de monter un poste sur le partenariat artistique, ce n'est pas un « programmeur » avec une vision verticale avec de la prescription artistique. Il y a une autonomie sur l'organisation du travail, les gens sont à peu près libres de venir à l'heure qu'ils veulent, les jours qu'ils veulent, sauf quelques impératifs (jours de concert)" (Des Lendemain Qui Chantent).

D'un côté, il s'agit d'articuler l'analyse de l'empêchement de l'activité (les méthodes de la clinique de l'activité²⁶ développées par Yves Clot et Dominique Lhuillier sont, en la matière, assez pertinentes) et de l'autre côté, expérimenter et incarner des formes d'activités qui se libèrent du cadre de l'emploi, du travail et de leurs fondements économiques. Dans les deux cas, il est nécessaire d'ouvrir un autre rapport au temps que celui de la gestion et de la profession, pour faire l'expérience d'un temps libéré du travail.

Voir en annexe "Les problématiques récurrentes issues de déterminations exogènes : Le rapport au temps / Le rapport instituant – institué / Le bouleversement des métiers

Le renouvellement des formes d'intelligence collective en termes de gouvernance

Les associations sont en questionnement sur les principes fondateurs de la démocratie associative. L'association qui, à son origine, ne se concevait pas nécessairement comme gestionnaire d'une équipe salariée, s'organisait autour de "bénévoles" qui décidaient en leur sein des organes de pouvoir à même de prendre les décisions, dans le respect des règles démocratiques écrites dans les statuts de l'association.

La professionnalisation des équipes associatives (au sens où leurs activités se déroulent dans le cadre d'un emploi) vient évidemment questionner le schéma démocratique et représentatif classique. Est-ce que le pouvoir doit revenir aux salariés ? Sachant que c'est souvent le cas en pratique, car ce sont eux qui ont la maîtrise des dossiers. Mais cette hypothèse vient heurter le principe de non-lucrativité. Est-ce que le pouvoir doit revenir aux bénévoles ? En pratique, ces derniers disposent de peu de temps pour s'investir dans l'association et leur organisation en conseil d'administration risque de servir de "prête-nom" ou de "chambre d'enregistrement".

Nous proposons ici de décaler ce questionnement historique du monde associatif qui ne peut déboucher que sur des solutions déjà connues et insuffisantes, comme la transformation de l'association en coopérative (pour que les salariés décident) en basculant soudainement dans le modèle économique soumis au marché, ou la redynamisation sans fin du bénévolat (par exemple par "l'injonction à la participation"²⁷) qui est nécessairement lui-même contraint aux temporalités du travail et donc à l'urgence.

Si nous souhaitons décaler ce questionnement historique, c'est qu'il semble se poser dans des termes sensiblement différents aujourd'hui. Les associations sont plutôt en recherche de ce qui fait le lien entre ses membres.

"J'ai l'impression qu'on ne fait pas assez pour se mettre en lien, pour ne pas s'embourber chacun dans son coin, d'où l'énergie que je mets dans le réseau"

²⁶ Yves Clot & Dominique Lhuillier (dir.), *Perspectives en cliniques du travail*, 2015.

²⁷ Cf Bazin H. et Guerrier. N, LISRA, (2014) *Implication collaborative pour sortir de l'injonction à participation* <http://recherche-action.fr/labo-social/2014/06/27/implication-collaborative-en-situation-de-recherche-le-laboratoire-dinnovation-sociale-par-la-recherche-action/>

Repas, pour ne pas se sentir seul, échanger sur nos pratiques, se nourrir et s'inspirer les uns les autres" (Le Battement d'Ailes).

La question est alors, veut-on LE pouvoir ou souhaite-t-on pouvoir ? Le nom "pouvoir" renvoie à un processus d'abandon de la capacité de décision de chacun au profit d'une personne ou d'une oligarchie considérées comme légitimes à la suite d'un choix électif. Alors que le verbe "pouvoir" renvoie plutôt à la puissance des équipes associatives (salariées ou non) et à leur capacité d'orienter leurs activités et le sens qu'elles y mettent, pour habiter pleinement leur *puissance* d'agir.

Ainsi est en train d'émerger un mouvement d'hybridation des instances de décisions, composées de personnes ne se revendiquant ni salariées ni bénévoles, même si elles pourraient appartenir par ailleurs à ces catégories. Les personnes qui fondent ces conseils décisionnels ont en commun de "faire". Et leur principale motivation est de faire en sorte que "celles et ceux qui *font*, décident". Cette tendance, d'ailleurs proche de l'histoire autogestionnaire de l'éducation populaire, est visible à plusieurs niveaux.

D'abord parce que les associations refusent de plus en plus d'octroyer des sièges décisionnels à des personnalités politiques locales et des membres d'honneur ou de droit. C'est aussi un symptôme de la déconnexion des administrations locales avec leurs associations, dont les équipes associatives savent se saisir pour retrouver de l'autonomie. C'est également un bon analyseur pour mesurer la puissance de la perspective de reprise en main du territoire par les habitants qui, jusque dans leurs associations, essayent de retrouver les moyens de l'auto-administration. C'est enfin un marqueur de ce que le verbe pouvoir veut dire, au sens où les statuts associatifs sont de moins en moins perçus comme des règles écrites dans le marbre qui doivent encadrer l'association, mais à l'inverse, comme des formalités qui doivent rendre compte du mouvement réel de l'activité. C'est donc les statuts qui s'adaptent à celles et ceux qui agissent et à leurs manières de *faire*. Car si les équipes sont en *puissance*²⁸, elles ont les moyens de définir et de redéfinir sans cesse leur cadre, sans devoir se référer à une instance ou référence de *pouvoir*.

Ensuite, cette hybridation des instances décisionnelles est proche de l'histoire autogestionnaire de l'éducation populaire, car elle est finalement en rupture avec la logique de la gouvernance qui renvoie à une certaine science du gouvernement, dont les gouvernants s'emparent pour mieux gérer leurs relations avec les administrés. Le mouvement d'hybridation des instances se fonde au contraire sur des logiques d'auto-organisation et d'auto-administration qui rompent avec les catégories et les postures de gouvernants et de gouvernés.

²⁸Macherey (cf supra) distingue la puissance (potentia) et le pouvoir (potestas) comme deux types de forces différentes : "la référence à un pouvoir implique une transcendance, réalisée par le moyen d'une antériorité de la cause par rapport à l'effet", le pouvoir exerce donc une causalité extérieure, il vient par exemple déterminer l'association à laquelle il pré-existait. Par contre la puissance, est inhérente à l'objet-association sur lequel elle s'exerce, la puissance ne relève pas d'une causalité unilatérale (genre cause / effet mécanique), mais d'une détermination réciproque où l'effet modifie sa cause en retour : "la dynamique de la puissance est immanente, en ce sens qu'elle présuppose une complète identité et simultanéité de la cause à ses effets". La force des normes (cf §1) (comme le processus de renormalisation dans l'auto-organisation) participe de la puissance et non du pouvoir (gouvernance). Le processus de recherche-action (et des laboratoires sociaux) relève de cette (re)prise de puissance par les associations.

“Il y a un collectif, qui fait office de bureau. 10, 12 personnes dont les salariés, c'est là que ça cogite et que les idées viennent, c'est là où on les met en place, qu'on les valide. Le conseil, on ne sait pas comment le réunir et quoi lui faire faire. Les gens du conseil sont très attachés à PEC sur la question politique par exemple. Mais ils sont de plus en plus loin. On essaye de voir quelles idées en sortent, mais c'est dur. Car c'est mieux quand les gens eux-mêmes les mettent en œuvre, comme dans le collectif. [...] Donc on a fait un système collectif, où chacun est tiré au sort pour être président, donc ça tourne. Tous les 2 ans on tire au sort à la fois président et trésorier. Ça s'est mis en route et ça a bien fonctionné les 3 premières fois. Puis la 4ème fois, la présidente s'est prise au mot du rôle de président, ça nous a posé problème ! Depuis on ne l'appelle plus président, mais « représentant légal », ça continue de nous ennuyer quand même des fois, mais moins !” (Peuple et Culture).

“Il y a beaucoup de débats et d'espaces d'échanges. C'est des choix tranchés à plusieurs. On ne voudrait pas que ce ne soit que les salariés ou la présidente qui tranchent. Au CA les salariés sont systématiquement invités. Et il y a un vote uniquement quand le consensus n'est pas atteint. Souvent les discussions suffisent. Il y a une vraie consultation des adhérents. On a des salariés qui sont devenus bénévoles et inversement, c'est poreux” (Hiero).

“Des assos font partie de notre CA, on sait qu'on est avec elles en phase et sur la même longueur d'onde. Il n'y en a pas des milliers, on est aussi tous les employeurs des uns des autres, avec Jean-Cédric on est dans d'autres assos. Il y a des assos qui ont lutté contre ça en dégageant les gens de l'entre-soi et en mettant des citoyens lambda. Si dans le CA les gens comprennent tous les enjeux, ils peuvent répondre au salarié. Alors que si ce sont des citoyens lambda, ils auraient moins les contre-avis à opposer au salarié. Il y a du pour et du contre” (Hiero).

En même temps que les associations expérimentent des modalités d'organisations alternatives à la gouvernance, elles semblent chercher la *puissance* du *faire* du côté de l'explicitation du lien qui fonde l'association (non pas l'association statutaire, mais le fait de s'associer). Ce lien peut-être historique et s'appliquer à mettre en œuvre la transmission entre “anciens et nouveaux” dans l'association, ou entre organisations installées et organisations émergentes. Mais il est également, et ce n'est pas exclusif, un lien territorial qui repose sur une prise de conscience des interconnexions entre les habitants, les associations et autres groupes informels qui transforment leurs localités.

“[...] Transmettre entre ceux qui sont partis et ceux qui sont là. Il n'y a plus ces savoir-faire, donc la question de la transmission est réelle. Constituer ce tronc commun qui est le cœur de ce qu'on fait ici. Et s'exercer à transmettre ce tronc commun à l'interne en autoformation, en réappropriation de tout ce background qui est à l'œuvre ici. Dont on n'a pas tous une vision globale ” (Le Battement d'Ailes).

“On tient à la diffusion publique : ce qu'on fait, on ne le fait pas juste pour se faire plaisir, mais pour que « ça serve », qu'on mette « les gens ensemble », quand on se rend compte que ça fait de l'échange, de la circulation d'idées, de réactions, des envies d'aller plus loin et de creuser les choses, de faire réagir autour d'un écran. Idéalement on montre un film avec des reportages et une personne de

Télémillevaches qui anime une discussion débat autour de ce qui s'est vu" (Télémillevaches).

"J'aime bien prendre du recul sur ce que je vis ici, la place des assos sur le territoire, sur la vie associative... J'aime sentir tout ce qui me fait sentir qu'on a une place, un rôle, qu'on est acteur local. Alors que quand on est la tête dans le guidon, dans les dossiers (moi je suis sur la partie administrative...) ça donne envie de sortir et de voir la vie du territoire. Les fiches de paye et la compta ça ne m'intéresse que remis dans un contexte plus large d'éducation populaire, d'animation de la vie d'ici." (Télémillevaches).

En résumé

Les tiers-espaces sont des situations collectives qui facilitent l'écriture par l'association de sa propre histoire, forment à la pensée critique des rapports sociaux, autonomise et remet en commun la production de savoirs, et évite à l'association d'être définie de (et par) l'extérieur.

L'association, grâce au recours à de tiers-espaces, peut créer des situations transversales où le territoire n'est plus pensé par le haut (logique d'aménagement), mais depuis le milieu, c'est-à-dire depuis le tissu humain et ses problématiques qui composent une localité. De là peuvent éclore et s'ancrer des hétérotopies (espaces réalisés de l'utopie).

Les tiers-espaces permettent de repenser et réincarner la pratique du temps libre, de se consacrer à la prise de recul, dans un contexte où le travail productif monopolise et concentre l'énergie des équipes. C'est aussi une façon de réorienter l'activité vers une utilité sociale, qu'il reste à définir et mettre en discussion dans les collectifs de travail.

Les tiers-espaces correspondent à cette volonté très actuelle dans les équipes associatives de faire en sorte que « celles et ceux qui font, décident ». L'approche transversale par le "tiers" permet le dépassement des statuts de chacun (bénévoles, salariés, autres...), met en cause les rapports entre gouvernants et gouvernés, et encourage la puissance plutôt que le pouvoir.

Voir en annexe "Les problématiques récurrentes issues de déterminations exogènes : Le rapport instituant – institué/ Articulation et dépassement de la dynamique binaire public - privé

4-La traduction des tiers-espaces en termes de développement socio-économique alternatif

Les corps intermédiaires (les syndicats, l'éducation populaire, le travail social...) ont été mis à mal, sommés de se réformer, c'est-à-dire de s'adapter ou de disparaître. Le mouvement des gilets jaunes a soudainement remis au-devant de la scène leur rôle potentiel d'intermédiation, même s'ils ne s'en sont pas réellement saisis. Peut-on alors imaginer que ces corps intermédiaires reprennent un rôle de transformation profonde ? Un rôle qui ne serait plus celui de tampon entre le mouvement social populaire et l'État ou l'économie pour mieux fluidifier leurs rapports. Mais au contraire, le rôle des corps intermédiaires pourrait être d'impulser, de nourrir, d'inventer et d'expérimenter les formes de vie qui bousculent l'ordre en place.

Historiquement, les associations de jeunesse et éducation populaire ont joué sur les deux tableaux, entre l'initiative privée et publique, elles ont poussé l'État à se réformer et ont entrouvert des voies existentielles en dehors du travail, de l'école et de la famille. Les collectivités et l'État puis l'économie marchande ont ensuite récupéré à leur compte l'activité adossée aux grandes fédérations. Est-il possible d'inverser cette tendance et d'impulser un bouleversement à partir du champ de l'éducation populaire ? Si les associations d'éducation populaire ne se saisissent pas au plus vite de leur *puissance* pour alimenter les mouvements sociaux et faire émerger les *hétérotopies*, elles prennent le risque de disparaître sous la pression économique ou d'être assimilées aux politiques publiques en tant que gestionnaires privés²⁹.

Plutôt que de s'adapter aux politiques publiques ou les gérer, l'éducation populaire, notamment par le biais de ses grandes fédérations, ne devrait-elle pas être à l'initiative d'autres politiques sociales et territoriales ? Créatrice d'autres formes économiques, voire même soustraites de l'économie ?

Ne revient-il pas à l'éducation populaire d'être le mouvement instituant qui vient déranger et altérer l'institué ?

Autrement dit, comment l'éducation populaire peut-elle incarner ce *tiers* qui pousse à la fois l'État et l'économie à se reconfigurer selon des critères d'émancipation qu'il lui reste à inventer et incarner ?

Comment sortir de ce balancier historique, entre économie publique et économie privée faisant perdre leur direction aux associations JEP, et instaurer un tiers-espace comme temps libre, à partir des territoires délaissés au profit des métropoles ?

“Les gens ne comprennent pas qu'on n'est pas fonctionnaires territoriaux. On doit faire comprendre aux gens qu'on n'est pas la mairie, qu'on a des financements associatifs et que l'argent ne tombe pas comme ça. Beaucoup de parents pensent encore aujourd'hui qu'on est un service public, donc les gens ne se mobilisent pas, car pour eux c'est un service qui doit être rendu” (Clé de Contacts).

²⁹cf supra §2, les privatisations de type 1 et de type 2 selon M. Chauvière liées au phénomène de chalandisation.

“Les élus aussi se désintéressent du monde associatif. Le privé se substitue au politique, alors que c'était le boulot du service public” (Lez'arts et Salamandre).

Les zones d'attractivité d'une économie en perpétuelle recomposition deviennent les destinataires principaux des politiques d'aménagement. Au point que la dichotomie classique entre l'État (social ou providence) et l'économie privée n'a presque plus lieu d'être, car leur imbrication est de plus en plus totale. La nécessité d'un tiers-espace est donc pressante. Le tiers-espace peut recomposer autrement nos localités tout autant que nos orientations politiques plus larges, à la condition qu'il ne raisonne plus en termes de choix dichotomique ou de mouvement de balancier “privé/public” (en *pouvoir*), mais qu'il se constitue comme une forme d'hybridation nouvelle partant des pratiques et des besoins communs des habitants, des groupes, collectifs et associations, (en *puissance*). Ce tiers-espace se donnerait donc pour ouvrage de transformer les institutions qu'il rencontre sur son chemin.

Une particularité du capitalisme actuel est de se baser sur une logique de flux. C'est la circulation de l'argent, des biens, des données et des personnes qui produit de la richesse marchande. Que se passe-t-il lorsque l'on déroule cette logique de flux en s'écartant des pôles d'attractivité territoriale, c'est-à-dire vers des zones d'infra capitalisme non productiviste ? Dans ce sens, la région Limousin nous paraît pertinente pour comprendre ce déplacement, attraction / répulsion entre les zones économiques et l'implication des acteurs. L'isolement géographique et le délaissement politique³⁰ inspirent des formes de *résilience* face à la logique des flux économiques, qui, dans une certaine mesure, sont moindres et ralentis en Limousin.

Mais d'autres types de flux apparaissent, des rencontres, des connexions, des échanges non marchands, donnant vie à un horizon autre. De sorte que la région Limousin attire sans cesse des populations qui tentent de ne pas reproduire les modes de vie induits par les centralités économiques actuelles. Ainsi, en marge des flux marchands, peuvent s'instituer d'autres agencements, entre des formes de vie désirables, une prise en charge consciente des communs, des relations non économiques d'entraides mutuelles et des stratégies collectives de renforcement face aux réformes libérales incessantes. Mais cette *résilience* demande du temps et de l'espace pour se constituer, ce qui est loin d'être évident quand les associations ont encore une voilure largement déployée du côté de l'économie.

“Notre isolement géographique participe à cette difficulté à faire des partenariats avec les autres ici. On n'a pas d'autres associations à côté. Matériellement il faut venir ici, c'est compliqué. Penser une économie commune avec d'autres associations c'est aussi difficile, car on a notre histoire, mais ça peut bouger, ça demande réflexion” (Théâtre de La Grange).

³⁰ Isolement et délaissement sont des conséquences, des “handicaps” de “l'hyper-ruralité” selon les pouvoirs publics, du fait de l'isolement. D'une part, « L'hyper-ruralité souffre, en plus des autres handicaps, de l'éloignement : éloignement des individus entre eux [...] éloignement des services du quotidien [...], éloignement des bassins d'emploi [...], éloignement des centres de décision. L'hyper-ruralité, que l'on pourrait qualifier de ruralité de l'éloignement, se caractérise en outre par l'absence de centralités fortes. ». D'autre part, ceci révèle “à tous niveaux, une « déterritorialisation » de l'action publique, de la part d'un État de plus en plus « hors-sol » dans ses implantations, dans ses réflexes, dans sa culture” provoquant enfin une [disparition] “de l'écran radar de la République et [ces territoires hyper ruraux] se trouvent aujourd'hui au seuil de l'effondrement ». Alain Bertrand, sénateur, séance du 18/11/14 au sénat.

“Ces questions de mutualisation... Notamment la fin des emplois associatifs régionaux qui s’arrêtent en 2020. Il y a un certain nombre de personnes qui ont les moyens de subsistance sur territoire... Les gens qui sont payés dans ces associations qui ont un impact sur le territoire, on pourrait s’organiser et travailler ensemble et mettre tout en commun. Ce sera plus difficile pour la région de supprimer des emplois, il faut qu’on soit dans le rapport de force et le nombre” (Des Lendemain Qui Chantent).

Dans un contexte écologique et social désastreux, et face aux modèles économiques industriels, entrepreneuriaux, managériaux et extractivistes, les associations sont en train de s’organiser.

Le rôle des partenaires institutionnels, dans les fédérations ou dans certains services publics, devrait donc être d’assurer, sans plus attendre, la protection de ces émergences partant des problématiques communes d’une localité. À défaut d’en faire un grand plan national d’État qui, inévitablement, viendrait à nouveau contraindre les émergences - ce qui serait contraire à la puissance d’alternative qu’elles représentent - , il est indispensable que des services, au cœur des institutions, conscients des enjeux actuels de civilisation propres à l’*anthropocène*³¹, assurent et épaulent ces émergences si elles en ont besoin, financièrement notamment.

Plus finement, si nous nous penchons sur le cœur de l’activité des associations, nous pouvons observer des mécanismes de re-normalisation³² déjà à l’œuvre. Ces mécanismes, dans les situations vécues, sont d’abord une manière pour les acteurs d’adapter, de bricoler, de réaménager la norme (explicite ou non) qu’il leur est demandé de suivre. Comme nous l’avons vu au §1, “faire le boulot” pour l’association c’est “tricher”, “ruser” avec le travail prescrit. Dans ces infractions siègent l’ingéniosité, les initiatives et de l’inventivité, une pulsion vitale au cœur de ces émergences.

Une association nous parlait, à ce propos, de “bricolages sans nom” pour s’en sortir sur la question budgétaire. Partir des solutions innovantes que les acteurs de l’éducation populaire mettent en place quand ils sont confrontés à la prescription juridique, économique ou culturelle est une façon d’instituer un autre imaginaire dans les corps intermédiaires.

C’est le cas par exemple des tentatives de mutualisation de moyens (matériels ou non), d’échanges de trésoreries, de demandes de subventions à plusieurs structures, qui détournent la norme et l’imaginaire de la concurrence. Les associations ne sont donc pas uniquement et systématiquement les sujets des normes dominantes, elles se les réapproprient et les personnifient à leur façon, pour en rester auteures et faire prévaloir leurs valeurs et leurs pratiques. G. Canguilhem disait que « *vivre c’est être porteur de nos propres normes, c’est tenter d’imposer sa marque à son milieu* ». Cela est bien sûr valable pour la vie des associations. Se mettre au chevet de ces pratiques de renormalisation en cours et

³¹ Concept de Paul Crutzen (qui reste dans une perspective techno-scientiste) désignant une nouvelle ère géologique marquée par les transformations induites par l’activité humaine. Ce concept aujourd’hui est utilisé pour expliquer l’histoire du choc écologique auquel le vivant est déjà confronté.

³² L’ergonomie propose de mieux comprendre l’activité humaine par “l’expérience des normes”; Yves Schwartz parle de “renormalisation permanente”. Louis Durrive explique qu’il s’agit de saisir l’activité humaine à partir de *l’expérience des normes* (au sens du vécu, de la pratique et des savoirs qui en résultent).

mouvantes, les expliciter et les mettre en dialogue dans des espaces tiers, serait un moyen de produire d'autres références socio-économiques.

Les centralités populaires

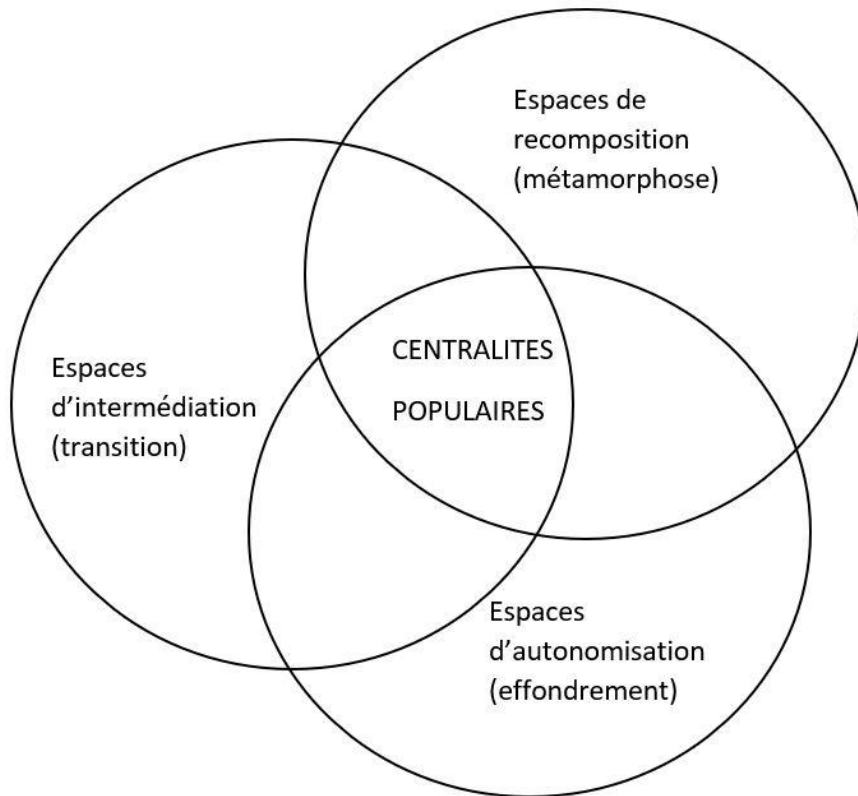
Mais pour décider de leurs orientations et de leur manière d'instituer d'autres rapports au territoire, au travail, à l'économie, au temps, à la gouvernance, les associations JEP se doivent de développer une lecture sociopolitique des enjeux écologiques et humains qui les entourent. Ces enjeux peuvent s'articuler dans différents processus, convoquant les tiers-espaces.

Nous les avons déclinés en trois types : transition, métamorphose et effondrement. Ce sont à la fois des processus actuels et des scénarios à venir. Sachant qu'aucune de ces perspectives ne peut prétendre couvrir l'ensemble de la réalité sociale, mais offre des outils d'analyse et d'expérimentation sur la réalité et permet ainsi aux acteurs associatifs de se projeter, se situer dans un débat contradictoire. L'idée est donc d'inviter les équipes associatives à adopter une posture d'extériorité en analysant comment agissent ces processus dans leur organisation et d'imaginer quels scénarios ils pourraient alimenter. Dans une perspective de recherche-action, c'est une manière d'adopter une pensée stratégique ou « praxis » (science de la pratique) où l'on se comprend aussi comme acteur social. Les solutions échafaudées sur le modèle associatif ne sont pas séparables du modèle de société³³. C'est ainsi que nous plaçons la notion de centralité populaire au cœur de la démarche, comme lieu de réappropriation et réorganisation d'une capacité à produire du savoir et à agir.

Les centralités populaires³⁴ décrivent des socialités des milieux populaires où le territoire apparaît comme ressource partagée et croisement cohérent des dimensions économiques, urbanistiques, sociales et politiques. Elles peuvent se concevoir comme des lieux ressources (économiques et non-économiques) pour les associations JEP. Ces centralités reprennent les scénarios en termes d'espaces : espaces d'intermédiation (transition), de recomposition (métamorphose) ou d'autonomisation (effondrement). L'intérêt de cette proposition est de mettre en valeur l'espace interne de l'association et externe du territoire où peuvent se discuter la gouvernance, l'organisation de l'activité, la production de savoirs, et de voir comment ces espaces interagissent.

³³ Voir rapport intermédiaire, grille d'analyse page p.51 et compte rendu de l'atelier régional du 12 novembre 2018 p.89 en téléchargement : <http://recherche-action.fr/jep/download/ressources/Bilain-intermediaire-Fonjep-Lisra-.pdf>

³⁴ BAZIN H., « La centralité populaire des tiers-espaces », in L'observatoire No 52, Observatoire des Politiques culturelles, pp 91-93



Comme l'indique ce schéma, les centralités populaires, lieux à la fois physiques et réflexifs, sont au croisement de différentes formes d'organisations sociales des tiers-espaces pour les associations. Cette cartographie sociale des espaces invite les acteurs d'un territoire à se décentrer et se recentrer selon une autre géographie existentielle, qui ne se résume pas à la centralité d'un développement socioéconomique (conception matérialiste, économiciste et individualiste du monde). Nous pouvons de cette façon sortir de la logique gestionnaire et technicienne (ingénierie de projet) pour ouvrir un champ de possibilités en termes de processus d'accomplissement humain (les ronds-points des gilets jaunes, comme le furent les maisons du peuple ou les bourses du travail, sont des expressions de ces centralités populaires).

Espaces d'intermédiation (transition)

Ainsi les tiers-espaces peuvent aménager, au sein des associations et des territoires, des espaces d'intermédiation, pour jouer un rôle d'interface entre différents modes de fonctionnement, par exemple entre un mode sectoriel vertical et un mode partenarial horizontal. C'est le champ historique du tiers-secteur de l'économie sociale et solidaire qui cherche aujourd'hui à se renouveler dans la transition d'un développement durable (viable, équitable, vivable) en reliant dimensions sociales, économiques et environnementales.

Bien que le greenwashing (apparence éco-responsable éloignée de la réalité) des grandes entreprises et une vision néolibérale de l'entrepreneuriat social (management associatif) aient en partie dévoyé cette proposition, la réduisant à une simple adaptation du capitalisme, il n'en demeure pas moins que la position d'intermédiation reste un levier d'interpellation et de possible transformation sociale. Effectivement, il manque d'interfaces lorsqu'il s'agit de

faire remonter une production de savoirs issue d'une maîtrise d'usage vers une maîtrise d'ouvrage et plus généralement faire remonter les contre-expertises depuis une mobilisation de la société civile. L'espace d'intermédiation offre ainsi la possibilité de convoquer conjointement le pôle technicien et le pôle politique sur d'autres schémas transitionnels partant du "bas" vers le "haut".

"Du fait que l'activité soit portée par les salariés, ça pose plusieurs questions, notamment de se retrouver contraint de chercher perpétuellement de l'argent, de répondre à des appels d'offres, de recruter d'autres salariés, et de tomber parfois dans des logiques d'efficacité quand on recrute des gens non bénévoles en externe. Je vois une scission possible au sein d'une association, une scission engendrant une autre association, voire une SCOP : l'une avec des salariés sur des activités plus rentables comme la formation, et l'autre, avec des volontaires, sur des activités moins rentables" (CEMEA).

"Est-ce que ce modèle associatif va continuer ? Est-ce qu'on ne va pas tous vers un modèle d'entreprise, en suivant des mots barbares comme la rentabilité. C'est une question... On ne peut pas se permettre à l'heure actuelle d'être isolé. Avec les associations il faut mutualiser les moyens, techniques notamment, puis sur la communication. Puis s'il faut évoluer, il faut revoir nos positions, est-ce qu'on peut le faire sans se renier et revoir les raisons de notre existence ? (Graines de rue).

"Dans le territoire sur lequel on se trouve, il y a encore beaucoup de choses à construire on a déjà lancé une transition avec la crise financière de la structure. Il faut retrouver une identité, pas forcément commune, mais sur la direction que le territoire veut prendre, les élus et les citoyens travaillent dessus. On a déjà opéré des éléments de transition : renouvellement d'un tiers des salariés, discussions avec les élus du territoire, activités qui deviennent payantes. On essaie de se sortir de cette étiquette « Service Public » obligatoire (Clés de contact :).

"Réinventer les modèles ou les adapter à la société et son évolution. S'inspirer de l'initiative d'autres secteurs et d'autres horizons, qui se passe dans d'autres contrées et dont on pourrait s'inspirer. Notamment ceux qui en sont arrivés à l'effondrement et qui ont dû se questionner. Ce serait donc une manière de révolutionner les modes d'action" (Beaub FM).

"La transition, c'est aller vers un modèle de diffusion qui offre plus qu'un simple divertissement culturel, ça peut se penser en termes de lieux (sortir des lieux habituels réservés à la musique). Proposer autre chose autour de la seule diffusion musicale, des choses classiques comme des rencontres et des ateliers, et pourquoi ne pas penser une autre organisation, en faisant venir des artistes complémentaires, avec d'autres disciplines, pour une autre dynamique dans le concert" (Hiéro).

"On est toujours en cours de transition, on est sans cesse en train de se réinventer. Je suis administrateur salarié, et chaque année ma préoccupation c'est de boucler le budget, en fonction des opportunités qu'on a, des subventions qu'on peut aller chercher. Elle est permanente, on fait partie des associations très dépendantes des emplois associatifs. Par rapport au contexte (moins de subventions de

fonctionnement et plus d'appels à projets), peut être que ça va être pire, ça peut être des appels à prestations auprès de certains publics, certains territoires, avec des critères de sélection encore plus draconiens... Comment on répond à tout ça ?” (Télémillevaches).

“La mutualisation a été concrétisée cette année, au moins sur la comptabilité. Il y a un groupement d'employeurs sur le plateau, avec une comptable qui travaille sur 5 structures, on s'est engouffré dans ce créneau-là. Ça nous donne une vue qu'on avait peu avant, c'est-à-dire une vision professionnelle. Elle a un regard, avec les 4 autres associations, elle sait ce qu'ont fait les autres et comment ils résolvent des problèmes, donc on en profite pour s'en inspirer. Avant c'était un peu de la bidouille. Notre lieu a une certaine histoire, et ce n'est pas simple de bouger. On est sur un projet de fabrique du monde rural, et donc de voir comment on pourrait accueillir des gens toute l'année” (Vasi jeune).

“Finalement les associations jouent peut-être un rôle social d'amortisseur et on permet au système de continuer d'exister en compensant ses failles (sociales et économiques). Et là intervient le rapport à la violence, quand on enlève l'amortisseur, qu'est-ce qui compense ? Se joue donc la question du rapport entre bénévoles et salariés quand la situation devient difficile. Le bénévole se demande comment maintenir l'activité et les emplois de son association. Le salarié se demande comment je vais croûter demain” (Des Lendemain Qui Chantent).

Espaces de recomposition (métamorphose)

Ici les tiers-espaces conduisent à un changement de forme de l'organisation sociale dépassant la logique d'enclosure (privatisation et marchandisation de l'espace) pour restaurer une forme de gestion commune ou communaliste des ressources.

Ce processus s'appuie sur trois piliers :

- Dégager des ressources matérielles et immatérielles de la logique marchande, et les concevoir comme un bien commun,
- Trouver des formes de gouvernance qui instaurent des règles de partage de ces ressources,
- Faire émerger des instances de gestion de cet “intérêt général” qui n'appartiennent ni au secteur public, ni au secteur privé, mais à une organisation collective de personnes en collaboration ou en coopération.

À titre d'exemple, on pensera aux expériences d'habitat collectif ou coopératives d'habitants, aux centres sociaux autogérés, à certains types de tiers-lieux qui ont pour points communs d'essayer de répondre à ces trois critères et mobiliser différents “collèges d'acteurs”. La culture libre numérique, “l'open source” et le Do It Yourself ont constitué des points de repères historiques. Cependant la tentation de modéliser ces expériences a pu en réduire la portée transformatrice et subversive. Il n'empêche que ces espaces de recomposition répondent à un besoin profond de se réapproprier des ressources vitales dans une démocratie plus ou moins directe. À la différence des espaces d'intermédiation, le processus conduit ici à une hybridation, c'est-à-dire à une modification continue et progressive d'une forme sociale, culturelle et économique.

“Je suis sur l'évolution, le mouvement social, comment inscrire l'association là-dedans. Ce qui m'intéresse, c'est d'analyser les facteurs qui amènent dans un scénario ou dans un autre. Ces facteurs sont en rapport avec le projet (associatif) : par exemple, on veut défendre et porter notre projet, est-ce qu'on est prêt à faire des concessions pour le faire vivre (métamorphose) ? Cela concerne également la question de l'engagement : est-ce qu'on est prêt à assumer nos choix en termes d'engagement ? Palier le manque de moyens, veut dire y passer plus de temps : est-ce qu'on est prêt à ça ? Cela touche donc à la politique générale : Est-ce que le modèle associatif est toujours viable ? Est-ce qu'il faut en inventer un nouveau ? Est-ce que ça répond aux besoins de la société ?” (CEMEA)

“Je vois donc la métamorphose comme quelque chose qui se rapprocherait d'un tiers-lieu. Je vois mal les acteurs historiques du territoire évoluer d'un coup. C'est qu'on est très attaché aux valeurs du centre social, on ne veut pas être un « tiers-lieu », être « centre social » ça a du sens, et c'est un des rares points communs qui réunit tous les salariés” (Clés de contact).

“La métamorphose intervient sur les modes d'action, de transmission et d'éducation. Ça passera par revoir nos modes de pensées individualistes pour des réflexions plus collectives. Remettre du lien et du social au sens politique du terme pour avoir nos propres fonctionnements, aujourd'hui trop dictés par les institutions, et les tutelles” (Beaub FM)

“Je trouve qu'il y a une dichotomie entre une entrée territoire et une entrée secteur d'activité. Ou alors faut-il penser quelque chose d'hybride. Je trouve plutôt stimulant ce qui peut arriver. Ça peut nous amener à nous bouger, à être plus collectif, à réinventer une activité” (Télémillevaches).

“Les subventions ne sont pas un modèle fiable à long terme. Donc on a voulu créer suffisamment d'activités différentes pour que le cœur du projet social puisse vivre, partager des expériences, grâce à des ressources multiples. Pour moi, on est dans une phase (peut-être de métamorphose) de grossir cette dimension collective, faire avec d'autres, être en réseau, ne pas être dans notre coin, faire avec d'autres structures autour. La question est donc comment se réapproprier la vie de la cité” (Battement d'Ailes).

Espaces d'autonomisation (effondrement)

Les espaces d'autonomisation indiquent la faculté de vivre et d'agir selon ses propres forces, motivation et morale. Ils s'opposent logiquement à l'hétéronomie qui induit l'impossibilité de se détacher des règles imposées.

Nous parlons alors d'espaces qui « poussent du milieu » dans le sens où ils ne sont pas définis par leurs bords extérieurs, mais par le processus interne qui les anime. En général, ces espaces naissent dans des zones d'effondrement là où l'emprise institutionnelle et fonctionnelle est la plus faible à l'instar des bidonvilles qui constituent leur propre écosystème indépendant. Le “milieu” apparaît donc aussi comme des ressources internes mobilisées pour répondre aux besoins fondamentaux dépassant la seule logique de survie.

C'est le cas des squats (d'hébergement et/ou d'activité) qui posent une alternative aux questions d'aménagement urbain et résistent à l'emprise marchande du territoire. De même, les ZAD (zones à défendre) constituent des contre-espaces où s'expérimente une autre manière de penser le vivant face aux projets de développement productiviste. Ces espaces d'autonomisation peuvent donc partir de réalités bien différentes, mais ont pour point commun de constituer des "hors-lieux" instaurant des normes institutantes. Ils peuvent ainsi interroger les lieux classiques institués sur leurs fonctions et leurs rôles, notamment sur la question des passerelles avec les "non-lieux", là où certaines populations (pauvres, marginales, exclues) sont reléguées dans une invisibilité sociale et politique.

La plupart de ces espaces étant des "Zones Autonomes Temporaires", leur limite est liée à la possibilité de s'inscrire dans une durée qui permettrait de relier ces îlots de résistance créative dans une forme archipélique. C'est-à-dire quand les effets de bordures produits par ces espaces se chevauchent et se rejoignent pour constituer des systèmes sociaux inclusifs étendus.

"Ne pas avoir peur de la restructuration, des changements que ça peut engendrer. Quelque chose qui ne fonctionne pas, il ne faut pas avoir peur de le casser. Casser l'existant qui ne fonctionne pas ou peu et reconstruire sur des bases solides" (Beaub FM).

"L'effondrement renvoie à une forme de débrouille, si la structure s'effondre, il y aura des acteurs pour soutenir, ça prendra la forme de troc peut-être. On est en pleine science-fiction, on diffuse la musique là où on peut, où chacun se débrouille. Je n'aime pas la dimension autarcique qu'il y a derrière" (Hiéro).

"L'effondrement c'est positif : cela consiste à savoir comment s'organiser pour être prêt si le système qu'on connaît s'effondre et comment on peut faire face ensemble. Si tout se casse la gueule, est-ce que ça ne va pas libérer la capacité à agir ? Est-ce que ça va libérer de nouvelles formes d'initiatives que les gens vont prendre directement ? Quid des plus fragiles ? L'objet de notre association c'est de s'organiser et de s'autonomiser sur des savoir-faire et des pratiques, ensemble. Comment accueillir sur un territoire ? Comment se nourrir ? Comment faire avec des ressources et les partager ? Comment faire le lien avec d'autres pour diversifier ces savoir-faire" (Le Battement d'Ailes).

"Les burn-out dans nos associations ont une multitude de facteurs, mais je me suis demandé en regardant la situation sous un autre angle que le mien, si l'association n'est pas l'aboutissement du capitalisme, car on est prêt à y travailler en s'y engageant « corps et âme », même pour rien du tout. Et donc jusqu'où on va là-dedans ? Je dis ça, car c'est une question de vie et de santé" (Des Lendemain Qui Chantent).

En résumé

Les centralités populaires offrent la possibilité d'articuler, de mettre en correspondance, en traduction, en tension et en dialogue des espaces d'analyse et d'action qui peuvent appartenir à des modes d'organisation, des cultures professionnelles et des traditions sociopolitiques très différents tout en croisant et valorisant des critères communs aux tiers-espaces : accueillir et promouvoir une diversité, favoriser une autonomie par l'inter-dépendance, répondre aux besoins fondamentaux offrant la possibilité de recomposer un sens et une cohérence de vie, élaborer des imaginaires, des champs du possible, dans un autre rapport à l'espace et au temps, détaché de la logique de "flux tendu". La manière dont peuvent être investis et croisés ces espaces, en particulier dans leurs conditions socio-économiques, pourra contribuer à nos futurs chantiers de recherche-action.

Les centralités populaires sont par définition les lieux de formation des acteurs populaires renforçant, renouvelant et revalorisant la proposition de l'éducation populaire. Nous pouvons définir la notion de "populaire" comme la conscience de se situer dans ce rapport social, notamment un rapport à l'exploitation économique et d'en devenir acteur historique en dégageant des ressources et en engageant des luttes porteuses d'alternatives.

5-Éléments de proposition pour une réappropriation du rôle des associations JEP à travers la revendication de droits

Nous proposons de dégager quelques pistes sous l'angle d'un renouvellement des droits, justement parce que notre époque convoque systématiquement « l'État de droit » comme s'il pouvait résoudre la déficience du lien social et politique, restaurer l'autorité des institutions. Il nous paraît alors bon de souligner que le droit est une construction perpétuelle qu'il faut faire vivre et progresser en fonction de la compréhension des mutations actuelles et ne se limite pas à la relation entre savants, législateurs et juges chargés de sa construction, sa traduction et de son application. Nous n'abordons pas le droit sur son versant producteur de lois, de réglementations exogènes.

Un autre acteur, la société civile, apparaît sur la scène à travers différentes formes de luttes pour orienter le champ historique en réponse aux formes de spoliations, d'exploitation ou de domination. C'est ainsi que s'est constitué le droit à la dignité et à l'autodétermination (droits des peuples et des individus à disposer d'eux-mêmes, droits des minorités, droit à l'autonomie culturelle et territoriale).

Nous trouvons ici une première tension dans laquelle se placent les associations de jeunesse et d'éducation populaire, entre l'injonction de faire respecter l'État de droit et la nécessité de répondre aux besoins légitimes des minorités actives vers une émancipation. Nous le voyons par exemple dans la manière dont sont traités les mouvements sociaux actuels où le droit vient légitimer une approche plus répressive que libératrice.

Le droit n'apparaît pas simplement comme un dispositif de défense et de protection qui risque sinon de se figer dans des logiques normatives produisant un décalage entre l'application du droit et le sentiment de justice. Pour y remédier, le droit doit pouvoir aussi constituer un levier de transformation (sociale, politique, économique).

Nous pouvons citer à titre d'exemple le "droit à la ville", notion vulgarisée par Henri Lefebvre (1968) pour concevoir une véritable politique de l'espace en critique vis-à-vis de la logique technocratique de l'urbanisation. La ville est pensée comme un processus et un projet politique à partir d'une pratique créative et de partage des espaces en opposition avec le développement fonctionnel productiviste. Cette pensée en action, en donnant une place centrale aux habitants, garde toute sa pertinence aujourd'hui dans l'opposition qui est faite entre centralité et périphérie, zone d'attractivité et de déprise dans la recomposition des territoires.

Autre exemple, les "droits culturels" revendiqués par la "Déclaration de Fribourg" (2007) et la Convention-cadre de Faro sur le patrimoine culturel (2005) qui cherchent à mieux incarner des droits de l'homme un peu trop abstraits en partant de la personne, sa manière de construire des relations et faire société dans sa liberté de créer, de choisir son identité culturelle (familiale, communautaire, professionnelle, linguistique, religieuse, ...), de faire des choix et participer à la décision, de s'exprimer et de transmettre, d'avoir des opportunités d'accès diversifiées et de qualité, aux œuvres, à l'éducation, à l'information, au patrimoine.

Dans ces deux exemples, l'accès aux droits est inséparable d'une production de savoirs. C'est ici que se situe un rôle important pour les associations JEP, celui de pouvoir faire coïncider justice sociale et justice cognitive. C'est-à-dire affirmer que le droit à une production de savoirs est indissociable aux droits d'émancipation individuelle et collective. Comment réactualiser un « agenda des droits humains » qui crée un droit collectif où les associations sont des agents actifs du changement ?

L'agrément JEP peut constituer une plateforme pour promouvoir ces « nouveaux » droits pour une justice sociale et du savoir dont nous présentons ci-dessous quelques éléments d'application.

Le droit à de tiers-espaces réflexifs

Une des conditions de production de savoirs est la possibilité de développer des recherches-actions et ouvrir de tiers-espaces. Ouvrir ces espaces-temps d'aller-retour entre l'analyse et la pratique apparaît trop rarement dans le projet associatif et n'entre jamais dans les cases de financement.

Sans la reconnaissance de ce droit à la production de savoirs, il est très difficile de négocier l'ouverture d'un espace réflexif dans les structures et entre les structures JEP et donc de pérenniser ce tiers-espace de la recherche-action comme l'a provoqué cette étude.

D'autre part, il est important de créer une interface entre un savoir produit à partir des pratiques et les stratégies collectives au niveau régional et national (comme le représentent ponctuellement l'AG du Fonjep) qui elles aussi pourraient s'outiller avec la recherche-action. Il s'agit d'offrir les bases de compréhension amenant les acteurs et les responsables des structures JEP à prendre des décisions d'orientation.

Or, il n'est pas possible de valider ce croisement entre un mouvement émanant du bas et des stratégies outillées descendant du haut si ne sont pas reconnus dans le même temps ces espaces autonomes de production de savoirs qui permettraient un décentrage par rapport aux prescriptions de rentabilité ou de viabilité économique.

Le droit à la Formation-Action

La formation *in situ*, entre pratique et analyse, participe d'un droit à une formation tout le long de sa vie qu'il est important de réaffirmer. D'autant plus qu'il est nécessaire de développer aujourd'hui un travail d'analyse critique des rapports de production, une écriture collaborative pour se réapproprier un rôle d'acteur historique dans le changement social³⁵.

Une caractéristique de la Formation-Action est de provoquer des espaces de croisement des savoirs entre le savoir technicien des professionnels, le savoir scientifique des chercheurs et le savoir pragmatique des acteurs. Cette logique de croisement permettrait également de favoriser des compagnonnages à travers la circulation des acteurs entre différents territoires où se déroulent des recherches-actions.

La Formation-Action permettrait de valider les productions de savoirs issues des ateliers de recherche-action et ainsi intégrer cette validation dans les cursus socioprofessionnels. D'autre part, elle permettrait également de légitimer la posture d'acteur-chercheur, personne-tiers qui favorise la mise en décalage avec les pratiques au cœur d'un processus d'évolution des cœurs de métier.

Le droit à l'Expérimentation sociale

Pouvoir se décaler d'une ingénierie de projet est une nécessité pour poser des alternatives d'autant plus que cette logique est soumise aujourd'hui à des impératifs néolibéraux de compétitivité et de mise en concurrence.

Sans le droit à l'expérimentation sociale, l'innovation sociale n'est qu'une déclinaison de la Doxa néolibérale de la « disruption » alors qu'il est tout à fait possible d'intégrer une dimension non-marchande et une autre conception de développement territorial, à condition de reconnaître aux associations cette possibilité de créer de nouveaux lieux de croisement d'expériences.

Le droit à l'expérimentation, c'est aussi reconnaître le droit à l'erreur et de cheminer le long d'un processus coopératif. Cette « économie de la coopération » est une manière de

³⁵ BAZIN H., LISRA, Recherche-action et écriture réflexive : la pratique innovante des espaces comme levier de transformation sociale, INJEP, coll. « Cahiers de l'action », no 51-52, Paris, 282p.

répondre à l'impasse de dispositif collaboratif actuel³⁶. Elle rejoint les formes d'économie non-marchandes basées sur la réciprocité.

Les nouvelles centralités populaires que nous évoquons permettent d'intégrer une nouvelle génération d'acteurs qui ne se reconnaît pas obligatoirement dans les formes traditionnelles de l'éducation populaire, de toucher un réseau associatif qui n'est pas nécessairement rattaché à des formes institutionnelles verticales telles que les fédérations, de soutenir des expérimentations dans les territoires en retrait des zones d'attractivité et des plans d'aménagement, d'articuler les mouvements d'éducation populaire avec les mouvements sociaux actuels.

Le droit à une expérience associative non soumise à la pression économique

Les équipes des associations ne pourront se prévaloir d'aucun droit ou avoir la capacité de prendre un seul de ces droits, si leurs activités continuent d'être soumises aux injonctions d'une économie pressurisée. En attendant qu'un tissu non-économique se déploie et permette que des formes de vie libérées (de la nécessité de vendre et d'acheter) s'épanouissent, il est indispensable d'assurer aux associations les moyens financiers à même de faire écran entre les ambitions totalitaires de l'économie et les émergences tant attendues des territoires, qu'il faut nourrir et protéger. Une manière de casser la logique d'appels à projets serait de créer un fond local ou régional d'aide à l'innovation dont les critères d'attribution sont co-construits avec les associations et dont l'évaluation se base sur les principes processuels des tiers-espaces.

Pour mettre en chantier ces propositions, nous proposons d'ouvrir une plateforme d'échanges qui poursuive la recherche-action engagée dans le Limousin sur un plan inter-régional, dont le réseau du LISRA et son site web recherche-action.fr peuvent représenter l'un des supports.

Ce croisement permettrait d'élaborer début 2020 un forum social validant la plate-forme revendicative de ces droits en lien direct avec les expérimentations et les mouvements en cours.

³⁶LAURENT E., (2018), *L'impasse collaborative. Pour une véritable économie de la coopération*, Ed. Les liens qui Libèrent.

Annexes

Les problématiques récurrentes issues de déterminations exogènes

Les associations, à travers les entretiens et pendant leurs rencontres, font remonter plusieurs problématiques qui se recoupent en partie. Les présenter ainsi synthétiquement est bien sûr insuffisant pour relater de la finesse, des nuances et de la complexité à l'œuvre dans leurs pratiques et leurs réflexions. C'est avant tout une manière d'ouvrir un chantier, et de remettre ces propositions à la discussion avec les participants à l'étude. C'est une façon de mettre le doigt sur les phénomènes qui pèsent sur le réel de l'activité.

Le rapport au temps

Le temps économique contraint le temps de l'activité et le temps de la réflexivité. Le rapport au temps s'exprime souvent en termes d'avoir (« je n'ai pas le temps ») or il se décline plus finement dans une durée, un rythme, un tempo, une densité, il est ressenti comme agité ou au contraire serein... L'économie, le marché, le projet, les subventions, les partenariats, relèvent souvent d'un rythme agité, de durées courtes, dont le tempo est fixé par des « projections » permanentes et à court terme, qui nous détachent du rapport au présent et à l'histoire. Le temps du processus, de la réflexivité, de l'espace de recherche, des constructions et transformations sociales, se déroulent sur des temps plus longs, au rythme et au tempo choisis, coordonnés, et qui replacent le temps dans une histoire. Prendre le temps ou se « donner le temps » c'est quelque part résister à la pression économique, faire un pas de côté pour ne pas se laisser embarquer dans des projections qui ne sont pas les nôtres et sortir « la tête du guidon ». Aussi, le temps bénévole n'est pas le même que le temps salarié. Comment synchroniser des tempos différents dans une même organisation ? Comment reprendre la maîtrise de son « emploi du temps » ? Comment envisager une pratique du temps libre ? Comment avoir son propre calendrier et ne pas uniquement suivre celui des opportunités économiques, politiques ou institutionnelles ?

Le rapport instituant – institué

L'association d'éducation populaire est plongée dans un contexte établi, institué, qui se définit par la forme et l'exercice des pouvoirs installés, par les organisations qui définissent le sens de l'activité humaine (entreprises, associations, collectivités territoriales et autres administrations), par les aléas des marchés (financiers, mais aussi locaux, immobiliers, mobiliers...), par les différentes hiérarchies sociales qui en découlent, par les valeurs et les formes de vie dominantes, par les particularités d'un territoire et de son histoire... Le phénomène associatif est en théorie et par définition en rupture avec la logique dissociative majoritaire aujourd'hui dans l'institué du capitalisme libéral (son ordre établi, son présent, son existant qui tend à se reproduire dans sa logique institutionnelle). Est-ce que l'association est capable aujourd'hui d'instituer de nouvelles relations sociales, d'initier un autre sens de l'activité humaine, un autre rapport à l'économie, à l'argent, au territoire et à ses habitants ? Est-ce qu'il s'agit simplement d'établir des partenariats avec l'institution au risque de jouer ses règles dissociatives et de les intérioriser, ou faut-il subvertir notre rapport

à elle en l'amenant sur notre terrain associatif ? Comment par exemple générer nos propres appels à projets, selon nos propres conditions, plutôt que de se plier aux contraintes des appels institutionnels ? L'éducation populaire telle qu'elle a été pensée, notamment par Cacères et Dumazedier, relève d'une pratique institutante qui vient déranger l'ordre établi. En quoi les associations aujourd'hui inventent des pratiques qui déconstruisent l'ordre des choses ?

Le rapport intérieur – extérieur

Qu'est-ce qui définit l'activité associative ? Est-ce que ce sont les acteurs de l'association ou est-ce leur environnement ? La logique de la gestion, imposée de l'extérieur (baisse de subventions, fin des emplois aidés régionaux, nécessité de vendre des prestations), se traduit souvent par le règne de la trésorerie qui vient au final définir l'activité de l'association. La prédominance de la trésorerie a permis de laisser les nouvelles formes de management du capital humain coloniser l'association, qui elle aussi génère en conséquence du « dissociatif ». Pour préserver ses emplois, l'association est contrainte de penser de nouveaux modèles économiques qui sortent d'une logique (formelle ou non) de délégation de service public, pour aller vers une logique de prestations de services privés, dont l'intérêt général varie selon le secteur d'activité. Il y a clairement un mouvement de construction de l'association par son extérieur. L'environnement extérieur, majoritairement « économique », vient définir, orienter, modeler l'intérieur de l'association, c'est-à-dire le sens et l'organisation de son activité. Dans un premier temps il faudrait se demander comment retrouver les conditions d'une autonomie dans l'organisation et l'orientation de l'activité associative. Comment reprendre la main ? Comment mieux comprendre les phénomènes qui nous touchent pour initier un mouvement de déprise ? Autrement dit, comment mettre en place les ressources nécessaires pour l'autoformation des associations sur un territoire ? Comment ouvrir les espaces collectifs permettant l'autonomisation de chacun dans sa manière de se définir et de s'organiser ? Dans un deuxième temps, la question est de savoir comment depuis ces espaces collectifs de reprise, pouvoir ensuite transformer l'extériorité ? Comment avoir prise ? Comment ne plus être uniquement l'objet d'aménagements territoriaux, de politiques publiques et privées, mais initier depuis le terrain avec les gens qui y vivent, des formes de vie qui nous conviennent ? N'est-ce pas là le cœur de l'éducation populaire ?

Le rapport lieu - espace

Avoir un lieu permet tantôt un rapport au temps libre et long, c'est le cas des lieux de résidences artistiques qui permettent la création dans une durée, tantôt un rapport au temps court, celui de la gestion des activités et des finances qui permettent au lieu de survivre. Le lieu, quand il est considéré comme dédié à une pratique sectorisée peut avoir une dimension enfermante et pressurisante. Quand il est davantage pensé comme un espace ouvert, de passage, de possibles, dans un temps long, permet des formes de participations, d'interaction et d'inventions nouvelles. Comment passer de la logique de lieu à la logique d'espace ? Ou comment passer de la logique de projet à la logique de processus ?

Avoir un lieu peut être une occasion unique pour créer d'autres centralités que celles qui dominent le territoire (les lieux de consommation, de travail, de décision politique, les administrations, les lieux de circulation, les flux...). Ces autres centralités seraient

« tierces », c'est-à-dire à la fois hors de la sphère marchande et concurrentielle, et à la fois hors la sphère publique (qui se rapproche logiquement de la première). Le tiers espace serait le lieu d'échappement et de contournement des contraintes publiques / privées, où il est possible d'établir du commun, contre l'institué (à la fois en opposition, mais aussi « tout contre » lui, c'est-à-dire en interface). Ce commun suggère un autre rapport au temps, à l'institution, à l'environnement, aux métiers, c'est-à-dire aux problématiques précédentes. Ce commun pourrait constituer une centralité permettant de se libérer des centralités instituées habituelles. Il est déjà à l'œuvre dans les associations, d'autant plus que le territoire Limousin échappe déjà en partie aux contraintes et à l'attention des métropoles.

Rapport au territoire et à l'habiter

Le territoire est un terme qui est généralement lié à l'aménagement et donc à une logique de développement économique impulsée par les politiques publiques éloignées des personnes qui vivent sur le territoire en question. Dans un sens plus large, le *territoire* est une portion d'espace appropriée. Nombre de géographes insistent sur cette notion de *l'approprié* d'un territoire, que celui-ci soit le fait d'un pouvoir politique ou de ses habitants dans une dimension aussi bien matérielle que symbolique. Par exemple, selon Maryvonne Le Berre, cette notion de territoire possède trois éléments de définition pour qu'une portion d'espace fasse territoire : la *domination* c'est-à-dire un pouvoir qui s'exerce sur lui, *l'aire* ou *l'étendue* dominée par ce pouvoir de contrôle territorial, mais aussi ses frontières qui posent ses limites, qui la ceignent. La notion de *territorialité* précise cet « approprié » : elle exprime en complément d'un contenu juridique d'appropriation, un sentiment d'appartenance, mais aussi d'exclusion, une modalité de comportement au sein d'un territoire, qu'elle qu'en soit le groupe social qui le gère, comme son étendue. En ce sens nous pourrions dire qu'il y a une territorialité de l'éducation populaire pour telle ou telle association.

Les territoires sont donc l'objet d'affects collectifs et individuels. Ainsi le fait de les habiter pour une personne physique comme pour une association relève d'un double mouvement : le territoire nous habite autant que nous l'habitons. Habiter c'est être en prise directe, en puissance sur son territoire c'est-à-dire de pouvoir l'affecter autant qu'il peut nous affecter en retour. Cette notion de « l'habiter » a donc une portée *politique* pour les associations, puisqu'elle propose de dépasser la vision d'un territoire géographique matériel, surtout dans son aspect délimité et circonscrit, pour penser un territoire immatériel, où se rencontrent le « eux » et le « nous », le dedans et l'en dehors.

L'association qui exerce son activité dans un secteur précis (musique, théâtre, animation, écologie...) est de plus en plus amenée à se poser la question de sa manière d'habiter le territoire, et donc de sortir de son secteur historique pour entrer dans une démarche trans-sectorielle. La logique sectorielle dépendante des financements publics et des emplois aidés se retrouve sur son versant économique en tension, et revient souvent sur le territoire pour retrouver l'interaction sociale locale perdue par ailleurs, et donc pour sortir d'une logique « hors sol ». C'est ainsi que naissent de nouvelles approches d'éducation populaire, depuis les associations pourtant sectorisées, quand elles cherchent à penser leur activité « hors les murs » et à en déterminer le sens politique. Comment alors ne pas reproduire une logique programmatique (faire telle ou telle action pour et sur le territoire, pour tel ou tel public) et investir une approche de l'immanence qui part de ce qui constitue déjà la réalité sociale du territoire, et qui fait de l'association l'espace de son expression, de ses conflits, de ses

constructions ? Comment l'association peut-elle devenir l'espace commun qui se laisse habiter par les gens qui vivent sur un territoire ? Répondre à cette problématique est aussi une manière de répondre à comment l'association habite elle-même son territoire.

Le bouleversement des métiers

Les métiers, pris au sens large (métiers de bénévole, d'usager, de public, d'administrateur, de représentant, et tous les métiers salariés), sont chamboulés par leur extériorité. Les crises économiques sociales et écologiques, l'effacement des services publics et de leurs financements, l'apparition des méthodes de gestion et de management entrepreneuriales, viennent bousculer la culture des pratiques associatives. Cela se traduit par des conflits éthiques et déontologiques forts, car « ce qui nous plaît » ne peut être en même temps « ce qui paie ». Les valeurs en vertu desquelles l'association s'est constituée, l'activité s'est agencée, est heurtée par de nouvelles constitutions et agencements venus du contexte social. La gratuité, l'accessibilité, la solidarité et tout ce qui compose l'associatif, sont attaqués par une forme dissociative concurrentielle qui se déploie jusque dans les pratiques. Comment débusquer et nommer ce qui a été intériorisé dans les cultures professionnelles des associations ? Comment ouvrir le dialogue autour de ces contraintes qui viennent bousculer le métier tel qu'on voudrait le pratiquer ?

Les métiers de bénévole et de salariés diffèrent et ne se recouvrent qu'en partie. Comment agencer différentes cultures de l'activité dans une même organisation ? Comment ouvrir l'espace de controverse entre ces différents rapports à la pratique et à la politique de l'association ?

Nous pouvons faire ici une analyse croisée avec la notion de *territoire* et d'*habiter* que nous venons de développer dans le point précédent. Si nous envisageons le territoire comme une façon de « faire monde ensemble », monde singulier où s'expérimentent des relations et des pratiques communes, le territoire associatif est donc vécu différemment en fonction des métiers. Le territoire de l'association ne peut se penser hors des relations entre les vécus des différents actrices et acteurs. Il n'est pas réductible à sa dimension physique, il est également habité par le / les métiers de l'association : des gestes, des gammes d'activité, des « pratiques », des manières de faire et d'être, une (socio)histoire, des « valeurs », un « genre de la maison », des styles individuels, etc.

Si « habiter » commence pour la reconnaissance d'un territoire comme un espace vécu en commun, sa pleine signification ne se prend qu'avec le processus d'apparition et d'évolution d'un entrelacement de perceptions et d'histoires propres aux personnes qui habitent ce territoire associatif ou inter-associatif, et ce, par un vécu commun. La question est donc la suivante : comment, depuis les différents « métiers » en présence, « on » habite ce nouveau territoire vécu en commun ? Comment le territoire de l'association ou du collectif d'associations émerge comme entité habitable et comme force de transformation ?

Le jeu autour des frontières, vers l'identité nomade

Penser les frontières du territoire associatif permet de mettre en réflexion le rapport à son environnement (associatif et au-delà), les partenariats, les concurrences, mais aussi le dialogue entre dimensions endogène et exogène.

Pour une association, faire territoire nécessite donc aussi de définir sa propre frontière. La frontière crée des rapports (alliances, conflits...) et est donc opérante pour entrelacer des liens avec autrui (d'autres associations, institutions, habitants, etc.). Penser cette frontière est donc crucial pour une association. En effet, la frontière a la propriété « *d'influencer les relations qu'entretiennent les humains avec leur milieu et les autres groupes. Elle conditionne donc la territorialité humaine* » selon Claude Raffestin. Cette considération de l'entretien des relations entre le dedans et le dehors peut être étendue aux associations. Cette frontière, d'après Alain Naze, « *ne serait donc pas seulement une ligne de partage entre territoires, enceinte qui laisserait ceux-ci intacts, mais elle est aussi une puissance de transformation capable de transfigurer les identités cherchant à l'habiter. Certes puisqu'il ne saurait y avoir de frontières sans territoires ainsi délimités, l'idée d'un habiter-la-frontière fait nécessairement signe vers un mouvement par lequel on cesse d'habiter pleinement un territoire, de coïncider avec lui et donc avec l'identité (fixe) reçue de cet habiter. Il y va donc dans ce déploiement, d'une ligne de fuite, d'un mouvement de sortie du territoire, sans redéploiement effectif sur le territoire de l'autre côté de la frontière, autant dire qu'il y va d'une identité nomade.* »

Cette façon d'aborder les frontières d'un territoire associatif permet de repenser différemment l'agencement de plusieurs associations au sein de collectifs associatifs. En effet, dans le contexte actuel de baisse des subventions de fonctionnement au profit de système d'appel à projets renforçant les mises en concurrence, de plus en plus d'associations décident de se rapprocher, de se fédérer, pour faire des économies d'échelle, mettre des moyens en commun et investir de nouveau territoire et donc de nouvelles sources de financements (autres sources de subventions ou de prestations de service), mais aussi de peser davantage sur les pouvoirs publics. Ainsi, ceci vient chambouler les façons d'habiter territoires et frontières pour les associations dont le fonctionnement habituel est transformé, avec un « mouvement », un « redéploiement » sur le territoire de l'autre côté de leurs frontières. Les identités respectives sont donc mises à l'épreuve et un champ réflexif peut alors s'ouvrir pour penser « l'identité nomade ». Penser les frontières opérantes respectives de chaque association permet d'entrer pleinement en relation avec d'autres territoires associatifs et de pouvoir faire commun. Habiter-la-frontière implique de s'attaquer aux conflits (pris ici non dans le sens de "guerre", mais de dialogue-controverse), de les rendre visibles afin de s'en saisir, afin de se les approprier. Dans ces zones en tension résident des potentiels, des pistes de créativité, d'invention selon une certaine vitalité. Ces lignes de frottement évoluent sans cesse, bougent, quand un processus d'expérience commune est en acte. Cette meilleure connaissance du "soi" (le territoire de l'association) et des possibilités d'agencement du "nous" (les nouveaux territoires inter-associatifs) dans l'agir en commun (l'expérience commune) permet aussi de mieux préparer les épreuves qui pourront se présenter, voir surgir des projets communs afin de les éprouver dans le réel et dans le faire.

Articulation et dépassement de la binarité public-privé

Entre l'État et le marché, le projet associatif est mis à mal. Que peut recouvrir aujourd'hui la notion de « tiers-secteur » ? Il apparaît que le milieu associatif s'inscrit largement dans le modèle managérial dominant qui est celui de l'entreprise classique.

Ainsi la séparation entre économie publique et privée est floue. Le modèle économique public dont historiquement émergeaient les associations JEP se calque maintenant sur un mode de gestion du privé (rentabilité, concurrence, flexibilité) tandis que l'économie privée intervient de plus en plus le domaine public, à travers le mécénat par exemple.

Les associations se distinguent de moins en moins des entreprises marchandes et semblent en décalage vis-à-vis du discours d'une « troisième voie ». L'État providence ou l'État social ne jouent plus ce rôle tampon et modérateur face à un capitalisme débridé qui investit des pans entiers de l'économie sociale. Les salariés associatifs dont le modèle était davantage celui de la fonction publique et avait une mission d'utilité sociale, empruntent désormais plus au modèle privé les mettant en porte-à-faux par rapport à la vocation initiale du projet associatif.

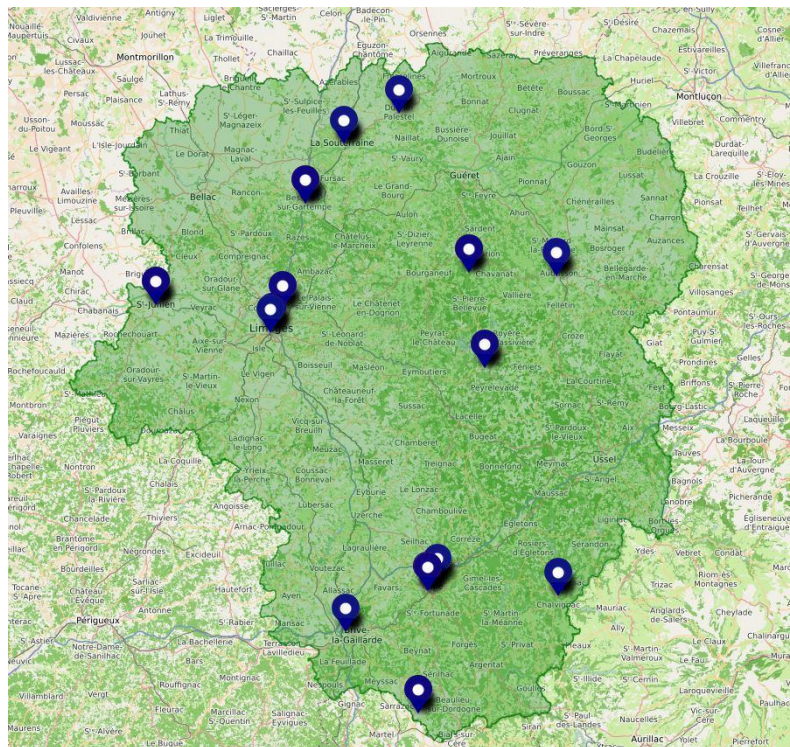
S'il y a « dépassement » de la binarité public/privé, il semble plus dans une fusion que dans une alternative. Le milieu associatif serait alors moins acteur d'un changement social dont il serait porteur, que révélateur d'un changement subtil.

Impulser la métamorphose associative sur une autre voie, celle du « tiers » et de la complexité nécessiterait de retrouver le sens d'associationnisme autour de « centralités populaires » comme paradigme d'organisation et de développement.

La démarche de cartographie sociale

La cartographie sociale permet de créer une image d'un ensemble d'acteurs concernés par une problématique de société, en l'occurrence ici une mise en visibilité des pratiques et des problématiques des associations JEP.

C'est donc une méthodologie de production de savoirs qui permet de représenter le territoire à partir des relations pour construire un diagnostic, expertiser des problèmes, argumenter des propositions : par exemple, comprendre les logiques territoriales endogènes et les confronter aux logiques publiques, fournir des éléments spatialisés pour la définition et la gestion concertée prenant en compte les logiques locales, procurer une base de négociations aux différentes parties impliquées sur l'usage et la gestion de ressources communes...



Effectivement une carte est toujours liée à une vision opérationnelle ou stratégique. Une carte administrative met en valeur les services institutionnels et leur mode d'aménagement

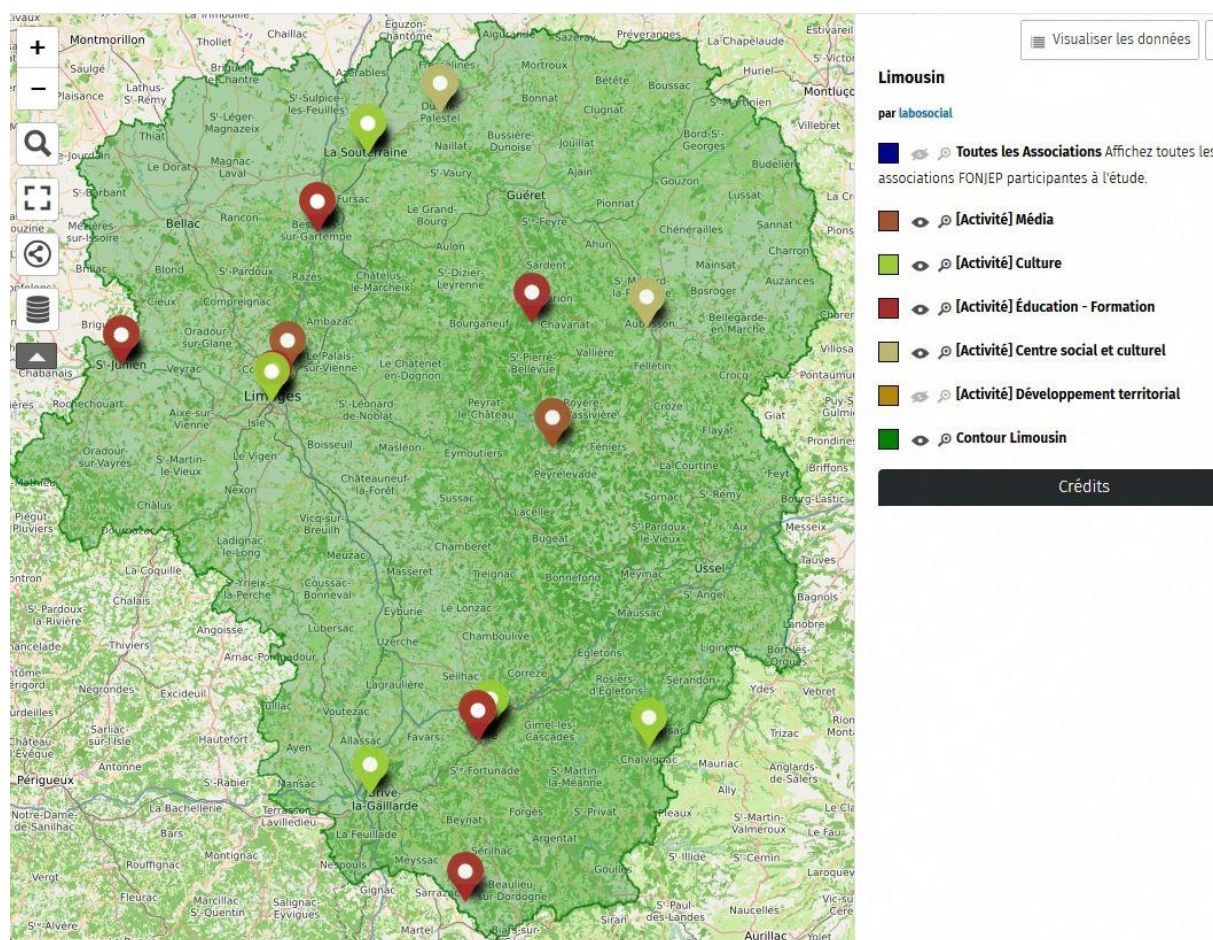
du territoire ; une carte des ressources naturelles met en valeur les modes d'exploitation des acteurs économiques, etc.

Qu'en est-il pour les acteurs associatifs et les enjeux qu'ils portent ? Ils peuvent apparaître dans certaines cartographies sectorielles ou dans des territoires délimités comme les parcs naturels régionaux.

Si le territoire est une construction sociale, alors la conception d'une cartographie est une manière de le façonner et peut conduire à des transformations. Ainsi la géographie sociale s'efforce de placer les rapports sociaux au cœur du process géographique.

La rencontre des associations et la problématisation de leur activité permettent de dresser une première cartographie. La mise en place d'un site internet a pour objectif à la fois de rendre visible cette autre géographie du territoire, mais également de permettre aux acteurs concernés dans une logique participative de tisser de nouveaux liens en jouant sur les échelles locales et régionales.

Pour l'instant le site fait apparaître une première cartographie croisant les secteurs d'activité et les problématiques. Ce travail cartographique s'intègre dans le temps général du processus de recherche-action. Nous espérons qu'il pourra servir d'outil collaboratif, notamment dans la mise en place d'expérimentation collective en faisant apparaître de nouvelles « centralités populaires ».



Lien vers la carte collaborative en cours de construction :
https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/limousin_239788#9/45.7234/2.0462

La même carte intégrée au site internet : <http://recherche-action.fr/jep/carte/>